



**Société Internationale de Plantations d'Hévéas**

**S I P H**

# **RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2016**



# **SOMMAIRE**

## **1. Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2016**

## **2. Comptes consolidés semestriels résumés**

**Bilan consolidé**

**Compte de résultat consolidé**

**Etat consolidé du résultat global**

**Tableau de flux de trésorerie consolidés**

**Tableau de variation des capitaux propres consolidés**

**Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés**

## **3. Déclaration du responsable du rapport financier semestriel**

## **4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

# 1. Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2016

## Résultats semestriels au 30 juin 2016 Un chiffre d'affaires stable malgré la baisse des cours

### Une amélioration des cash-flows opérationnels attendue au second semestre

Le Groupe SIPH applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 la méthode des coûts historiques (application des normes IAS 41 et IAS 16 révisées) comme méthode de valorisation des actifs biologiques et non plus la juste valeur. L'application de cette méthode permet désormais de limiter l'effet de volatilité de la juste valeur sur le compte de résultat. Le principal effet de ce changement de norme est une revalorisation des capitaux propres retraités au 31 décembre 2015 de l'ordre de 36 M€.

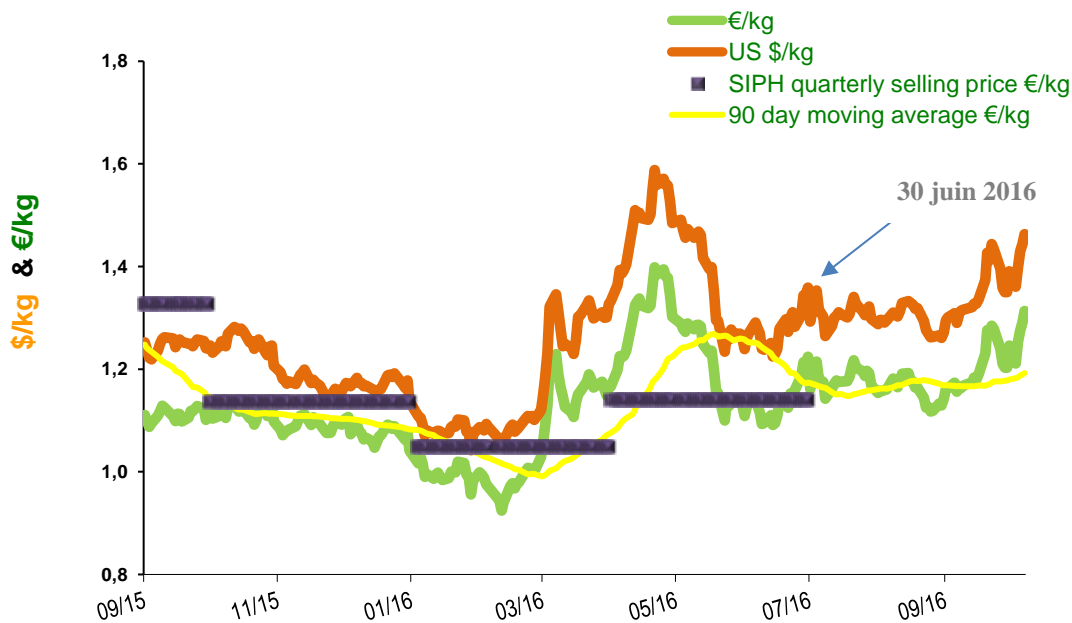
En M€	30/06/2016	30/06/2015	30/06/2015
Compte de résultat simplifié		Retraité <sup>(1)</sup>	Publié
<b>Chiffre d'affaires caoutchouc</b>	<b>99,1</b>	<b>96,6</b>	<b>96,6</b>
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>107,1</b>	<b>106,8</b>	<b>106,8</b>
Coûts des caoutchoucs produits & frais sur vente	-77,0	-75,3	-75,1
Variations stock matières 1ères & produits finis	-5,8	-1,2	-1,2
Coût des autres ventes	-7,4	-10,9	-10,9
Coût des marchandises vendues	-90,3	-87,4	-87,2
<b>Marge sur coûts directs</b>	<b>16,9</b>	<b>19,5</b>	<b>19,6</b>
Frais généraux	-12,3	-14,0	-14,0
Dotations aux amortissements	-9,6	-7,6	-5,9
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-5,1</b>	<b>-2,1</b>	<b>-0,2</b>
Investissements nets agricoles (IAS41)	-	-	-6,9
Juste valeur des actifs biologiques (IAS 41)	-	-	91,1
<b>Résultat opérationnel courant après IAS 41</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>83,9</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-7,5</b>	<b>-3,7</b>	<b>84,4</b>
Coûts de l'endettement net	1,4	-0,2	-1,8
Charge d'impôt sur résultat	-2,2	1,6	-21,5
<b>Résultat net</b>	<b>-8,3</b>	<b>-2,4</b>	<b>61,2</b>
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>-6,1</b>	<b>-2,0</b>	<b>41,1</b>

(1) après application des normes IAS 16 et IAS 41 révisées

### Un contexte de marché encore défavorable au 1<sup>er</sup> semestre suivi d'une tendance positive vers une remontée des cours

Sur le 1<sup>er</sup> semestre, le cours moyen du caoutchouc ressort en baisse de 13% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2015 à 1,28 \$/Kg (1,13€/Kg) contre 1,47 \$/Kg (1,32 €/Kg) en 2015.

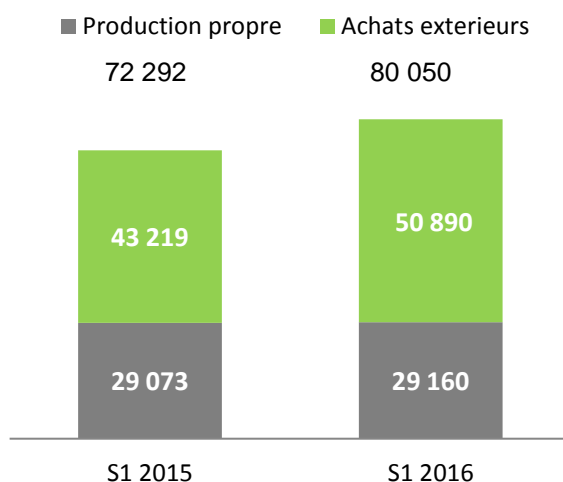
Toutefois, le cours du caoutchouc (Sicom 20) qui se situait autour de 1,08 \$/Kg, début janvier 2016, s'est établi à 1,28 \$/Kg au 30 juin 2016, en hausse de + 18,5 %. Cette tendance positive semble se confirmer sur le 2<sup>nd</sup> semestre (cours au 7 octobre 2016 de 1,46 \$/Kg).



### **Une production totale en hausse de +10,7% grâce aux achats extérieurs**

Grâce à la forte croissance des achats extérieurs de matière première (50,9 milliers de tonnes contre 43,2 milliers de tonnes), la production totale de caoutchouc sur ce 1<sup>er</sup> semestre 2016 est en hausse de +10,7% (80 milliers de tonnes). La part des tonnages produits provenant des achats extérieurs représente sur ce semestre 64% de la production totale (contre 60% au 30 juin 2015).

### **Hausse de la production grâce aux achats extérieurs (en tonnes)**



## Résultats semestriels

Sur ce 1<sup>er</sup> semestre, les tonnages vendus (91 milliers de tonnes, soit +18% par rapport au 30 juin 2015) ont permis de compenser en totalité le recul des prix de vente (-12,3%). Cette hausse des ventes est le résultat de l'augmentation de capacité industrielle sur les deux derniers exercices qui a permis de profiter de l'offre croissante de matières premières par les planteurs indépendants en Côte d'Ivoire et au Ghana.

SIPH a donc réussi à maintenir son niveau de **chiffre d'affaires**, malgré les niveaux de cours bas, qui s'élève à 99,1 M€, contre 96,6 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2015, soit une légère hausse de +2,6%.

Le **résultat opérationnel courant** ressort à -5,1 M€ sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016 (contre -2,1 M€ au 30 juin 2015). Il tient compte d'un effet de déstockage (11 294 tonnes) qui pèse pour -5,8 M€ sur la marge sur coûts directs.

En parallèle, conformément à ce qui avait été annoncé lors des résultats annuels, le groupe recueille les fruits de ses actions de réduction de coûts. Les frais généraux sont ainsi en baisse de 12%.

Les amortissements sont en hausse à -9,6 M€ contre -7,6 M€ l'an dernier, liés aux investissements menés pour augmenter les capacités des usines. Le résultat opérationnel s'élève à -7,5 M€, contre -3,7 M€ au 30 juin 2015.

Le résultat financier est positif de 1,4 M€ (contre une perte de 0,2 M€ pour le résultat retraité du premier semestre 2015). Le Groupe SIPH a bénéficié d'un produit financier chez sa filiale RENL au Nigéria suite à la dévaluation de la Naira.

Ainsi, après la prise en compte d'une charge d'impôt de - 2,2 M€, le résultat net ressort à -8,3 M€, contre un résultat net comparable de -2,4 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2015 retraité.

**Le résultat net part du groupe est de -6,1 M€,** contre -2 M€ à fin juin 2015 retraité.

## Structure financière

<i>en milliers d'euros</i>	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015 Retraité <sup>(1)</sup>	Au 31/12/2015 Retraité <sup>(1)</sup>	Au 31/12/2015 Publié
<b>Total des Capitaux propres</b>	<b>184 124</b>	<b>202 310</b>	<b>205 586</b>	<b>157 496</b>
<b>Endettement financier net <sup>(2)</sup></b>	<b>87 251</b>	<b>76 535</b>	<b>80 291</b>	<b>80 291</b>
Dont emprunts non courants	74 377	75 422	57 606	57 606
Dont emprunts courants	33 003	25 819	51 875	51 875
Dont trésorerie disponible	20 129	24 706	29 190	29 190

Au 31 décembre 2015, les capitaux propres retraités s'établissent à 205,6 M€ (contre 157,5 M€ publiés à cette même date).

Au 30 juin 2016, les capitaux propres ressortent à 184,1 M€, après prise en compte de la perte de l'exercice (- 8,3 M€) et de l'impact de la dévaluation de la monnaie nigériane (-45% par rapport au 31 décembre 2015) pour 14 M€.

<i>en milliers d'euros</i> <i>(en cours d'audit)</i>	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015 Retraité <sup>(1)</sup>	Au 31/12/2015 Retraité <sup>(1)</sup>	Au 31/12/2015 Publié
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	2 625	9 774	25 075	25 255
Impôts payés	-1 431	-1 414	-2 969	-2 969
Variation du besoin en fonds de roulement	3 875	-466	1 895	1 895
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>5 069</b>	<b>7 894</b>	<b>24 001</b>	<b>24 182</b>
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-10 819</b>	<b>-21 717</b>	<b>-38 110</b>	<b>-35 277</b>
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>-5 641</b>	<b>18 135</b>	<b>25 785</b>	<b>22 771</b>
Incidences des variations des cours de devise	-276	62	85	85
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>-11 668</b>	<b>4 374</b>	<b>11 761</b>	<b>11 761</b>
<b>TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE</b>	<b>28 979</b>	<b>17 218</b>	<b>17 218</b>	<b>17 218</b>
<b>TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE</b>	<b>17 312</b>	<b>21 592</b>	<b>28 979</b>	<b>28 979</b>

(1) Après application des normes IAS 16 et IAS 41 révisées

(2) Endettement financier net = Dettes bancaires (à court, moyen et long terme) – Disponibilités – Valeurs mobilières de placement

Les flux opérationnels restent positifs à 5 M€ contre 7,9 M€ au 30 juin 2015 et tiennent compte d'une amélioration significative du BFR (3,9 M€ au 30 juin 2016 contre (0,5) M€ au 30 juin 2015).

En parallèle, pour faire face au contexte de cours le groupe a fortement modulé ses investissements en privilégiant l'extension industrielle et agricole. Le niveau d'investissements est de 11 M€ contre 22 M€ au 30 juin 2015.

La trésorerie disponible est de 20,1 M€ à fin juin 2016. L'endettement net s'élève à 87,3 M€ au 30 juin 2016 contre 80,3 M€ au 31 décembre 2015, soit un taux d'endettement net<sup>1</sup> de 47,4%. La dette à plus d'1 an représente 69% de la dette totale.

### **Un redressement attendu des cash-flows opérationnels au second semestre**

La saisonnalité historique de production (40 % au premier semestre contre 60 % au second semestre) combinée aux tendances actuelles positives de marché sont autant de signaux positifs pour un redressement attendu des cash-flows opérationnels au second semestre.

Fidèle à son plan de marche annuel, le groupe confirme l'objectif de croissance de sa production à 228 000 tonnes (environ +22% attendus en 2016) et continue à intensifier ses efforts de baisse des prix de revient.

SIPH poursuit également le contrôle de ses investissements avec un budget annuel confirmé de 19 M€ dédié en priorité au renouvellement, à la croissance des surfaces, et à l'adaptation des capacités industrielles, avec toutefois une certaine flexibilité en fonction de l'évolution des cours. SIPH continue ainsi à démontrer sa capacité d'adaptation dans un contexte de bas de cycle.

Ainsi, en Côte d'Ivoire et au Ghana, le Groupe continue à déployer son programme de développement industriel initié depuis 3 ans afin d'augmenter la capacité des volumes achetés.

(1) Taux d'endettement net = endettement net/capitaux propres

## **Suivi des facteurs de risques**

### ***Risques liés aux fluctuations du marché du caoutchouc***

SIPH poursuit l'utilisation d'instruments de couverture, pour se prémunir du risque de volatilité lié aux variations du prix du caoutchouc. Le Groupe continue d'appliquer la comptabilité de couverture à ces instruments dérivés.

### ***Risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt***

Des swaps de taux d'intérêt couvrent les risques de volatilité des intérêts sur emprunts contractés par SIPH dans le cadre de l'acquisition de CRC ; le Groupe continue d'appliquer la comptabilité de couverture à ces instruments dérivés.

Par ailleurs, les facteurs de risques sont les mêmes que ceux identifiés dans le chapitre 4 du Document de référence 2015.

## **2. Comptes semestriels consolidés résumés**

### **GROUPE S.I.P.H.**

### **COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES**

**AU 30 JUIN 2016**

**SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS D'HEVEAS**

Société Anonyme au capital de 11 568 966 €  
53, rue du Capitaine Guynemer – 92400 COURBEVOIE  
RCS Nanterre B 312 397 730



## BILAN CONSOLIDE

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015 Retraité <sup>(1)</sup>	Au 31/12/2015 Retraité <sup>(1)</sup>
<b>Actif non courant</b>				
Ecart d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	Note 6	19 035	20 070	19 725
Immobilisations corporelles	Note 7	100 984	101 325	105 666
Actifs biologiques producteurs	Note 8	107 984	112 045	115 754
Immobilisations financières	Note 9	1 034	866	906
Impôts différés	Note 20	1 383	894	2 130
Autres actifs long terme	Note 10	239	3 135	3 389
		<b>230 659</b>	<b>238 334</b>	<b>247 571</b>
<b>Actif courant</b>				
Stocks et en-cours	Note 11	45 450	47 492	50 683
Clients et autres débiteurs	Note 12	38 065	41 089	34 400
Autres actifs financiers courants	Note 13	-	-	503
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 14	20 129	24 706	29 190
		<b>103 643</b>	<b>113 287</b>	<b>114 777</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>334 302</b>	<b>351 621</b>	<b>362 348</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>				
(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015 Retraité <sup>(1)</sup>	Au 31/12/2015 Retraité <sup>(1)</sup>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Capital et réserves revenant aux actionnaires de la Société</b>				
Capital apporté		11 569	11 569	11 569
Primes d'émission		25 179	25 179	25 179
Réserves consolidées		93 896	108 586	105 413
Résultat de l'exercice		- 6 069	- 1 970	- 2 144
		<b>124 575</b>	<b>143 365</b>	<b>140 017</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>59 549</b>	<b>58 945</b>	<b>65 569</b>
<b>Total des Capitaux propres</b>		<b>184 124</b>	<b>202 310</b>	<b>205 586</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Passif non courant</b>				
Emprunts	Note 16	74 377	75 422	57 606
Impôts différés passifs	Note 20	3 646	5 458	4 738
Engagements de retraite et avantages assimilés	Note 17	4 763	8 210	5 779
Autres passifs long terme	Note 18	1 271	1 486	1 816
		<b>84 056</b>	<b>90 576</b>	<b>69 939</b>
<b>Passif courant</b>				
Fournisseurs et autres créditeurs	Note 15	31 736	30 801	34 414
Dettes d'impôt sur le résultat		231	44	65
Emprunts	Note 16	33 003	25 819	51 875
Autres passifs financiers courants	Note 13	261	809	-
Provisions pour autres passifs	Note 19	890	1 262	468
		<b>66 122</b>	<b>58 734</b>	<b>86 822</b>
<b>Total du passif</b>		<b>150 178</b>	<b>149 311</b>	<b>156 761</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>334 302</b>	<b>351 621</b>	<b>362 348</b>

(1) après incidence de l'application des normes IAS 16 et IAS 41 révisées.

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015 Retraité <sup>(1)</sup>	Au 31/12/2015 Retraité <sup>(1)</sup>
Ventes de caoutchouc	99 102	96 606	224 980
Autres ventes	8 012	10 217	22 005
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>107 114</b>	<b>106 824</b>	<b>246 984</b>
<b>Total coûts des marchandises vendues</b>	<b>-90 260</b>	<b>-87 351</b>	<b>-197 415</b>
<b>Marge sur coûts directs</b>	<b>16 854</b>	<b>19 473</b>	<b>49 570</b>
Frais généraux	-12 317	-13 981	-25 139
Dotations aux amortissements	-9 641	-7 561	-17 581
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-5 104</b>	<b>-2 069</b>	<b>6 850</b>
Plus et moins value de cessions d'immobilisations	808	-34	-131
Autres produits et charges opérationnels	-3 154	-1 639	-7 961
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-7 450</b>	<b>-3 742</b>	<b>-1 242</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2 441	752	484
Coût de l'endettement financier brut	-1 071	-948	-2 222
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>1 370</b>	<b>-195</b>	<b>-1 738</b>
<b>Charge ou produit d'impôt sur le résultat</b>	<b>-2 171</b>	<b>1 556</b>	<b>1 257</b>
<b>Résultat net</b>	<b>-8 251</b>	<b>-2 381</b>	<b>-1 724</b>
<b>revenant</b>			
- Résultat du groupe	-6 069	-1 970	-2 144
- Résultat des minoritaires	-2 182	-411	421
	<b>-8 251</b>	<b>-2 381</b>	<b>-1 724</b>

(1) après incidence de l'application des normes IAS 16 et IAS 41 révisées

## ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015 Retraité <sup>(1)</sup>	Au 31/12/2015 Retraité <sup>(1)</sup>
<b>Résultat net de la période</b>	<b>-8 251</b>	<b>-2 381</b>	<b>-1 724</b>
<b><i>I. Eléments ultérieurement recyclable en compte de résultat:</i></b>			
Variation de juste valeur des instruments de couverture	-728	-702	654
Effet d'impôt	152	148	-155
Ecart de conversion	-13 533	-725	67
<b>Sous-total I</b>	<b>-14 109</b>	<b>-1 278</b>	<b>565</b>
<b><i>II. Eléments non reclassables en compte de résultat:</i></b>			
Gain / perte - Actuarielle sur engagement de retraite	-	-	-100
Effet d'impôt	-	-	167
<b>Sous-total II</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>67</b>
<b>Résultat global consolidé au titre de la période, net d'impôt</b>	<b>-22 360</b>	<b>-3 659</b>	<b>-1 091</b>
<u>Revenant:</u>			
Aux actionnaires de la société	-15 902	-3 012	-1 989
Aux intérêts ne conférant pas le contrôle	-6 458	-647	898
	<b>-22 360</b>	<b>-3 659</b>	<b>-1 091</b>

(1) après incidence de l'application des normes IAS 16 et IAS 41 révisées

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015 Retraité <sup>(1)</sup>	Au 31/12/2015 Retraité <sup>(1)</sup>
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>				
Résultat net total consolidé		-8 251	-2 381	-1 724
Dotations nettes aux amortissements et provisions		10 887	10 974	21 797
Profits et pertes de réévaluation à la juste valeur	Note 24.1	-2 718	273	2 525
Autres produits et charges calculés		-	-	-
Produits de dividendes		-	-4	-4
Plus et moins-values de cession		-808	1 307	106
Coût de l'endettement financier net		1 321	1 137	3 583
Charge d'impôt		2 171	-1 556	-1 257
Elimination de l'étalement des dérivés		24	24	48
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>2 625</b>	<b>9 774</b>	<b>25 075</b>
Impôts payés		-1 431	-1 414	-2 969
Variation du besoin en fonds de roulement	Note 24.2	3 875	-466	1 895
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>		<b>5 069</b>	<b>7 894</b>	<b>24 001</b>
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-10 662	-21 952	-38 303
Cessions d'immos corp. (net de la var. des créances) (Augmentation) / réduction des immobilisations financières		1	53	52
		-158	178	138
Incidence des variations de périmètre, nette de la trésorerie acquise		-	-	-
Dividendes reçus		-	4	4
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-10 819</b>	<b>-21 717</b>	<b>-38 110</b>
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>				
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-	-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-	-	-
Emissions d'emprunts		47	32 792	31 456
Remboursements d'emprunts		-1 115	-2 646	-4 621
Intérêts financiers nets versés		-1 249	-850	-3 389
Variation nette des comptes courants d'associés		-	-	-
Autres flux liés aux opérations de financement à court terme		-3 324	-11 161	2 338
Autres flux liés aux instruments financiers (dérivés)		-	-	-
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>-5 641</b>	<b>18 135</b>	<b>25 785</b>
Incidences des variations des cours de devise		-276	62	85
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>		<b>-11 668</b>	<b>4 374</b>	<b>11 761</b>
<b>TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE</b>	Note 24.3	<b>28 979</b>	<b>17 218</b>	<b>17 218</b>
<b>TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE</b>	Note 24.3	<b>17 312</b>	<b>21 592</b>	<b>28 979</b>

(1) après incidence de l'application des normes IAS 16 et IAS 41 révisées

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Revenant aux actionnaires de la Société						Intérêts minoritaires	TOTAL
	Capital	Primes	Réserves groupe	Diff. de conv.	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du Groupe		Capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2014</b>	11 569	25 179	128 834	-4 420	-44 966	116 197	43 076	159 272
<b>Incidence changement de méthode au 1er jan 2015</b>	0	0	-1 430	52	31 123	29 745	16 299	46 044
<b>Capitaux propres retraités au 1er janvier 2015</b>	11 569	25 179	127 404	-4 368	-13 843	145 942	59 375	205 317
Affectation du résultat 2014 en réserves			-13 843		13 843	0	0	0
Dividendes versés			0		0	0	0	0
Résultat du 1er semestre 2015			0		41 104	41 104	20 111	61 215
Différences de conversion			0	-956	0	-956	-186	-1 142
Juste valeur des instruments financiers			-353			-353	-200	-553
Gain actuariels			0			0	0	0
Autres			459			459	194	653
<b>Capitaux propres au 30 juin 2015</b>	11 569	25 179	113 667	-5 324	41 104	186 195	79 294	265 489
<b>Incidence changement de méthode au 30 juin 2015</b>			-4 368	4 611	-43 073	-42 830	-20 349	-63 179
<b>Capitaux propres retraités au 30 juin 2015</b>	11 569	25 179	109 299	-713	-1 970	143 365	58 945	202 310

<b>Capitaux propres au 31 décembre 2014</b>	11 569	25 179	128 834	-4 420	-44 966	116 197	43 076	159 272
<b>Incidence changement de méthode au 1er jan 2015</b>	0	0	-1 430	52	31 123	29 745	16 299	46 044
<b>Capitaux propres retraités au 1er janvier 2015</b>	11 569	25 179	127 404	-4 368	-13 843	145 942	59 375	205 317
Affectation du résultat 2014 en réserves			-13 843		13 843	0	0	0
Dividendes versés			0		0	0	0	0
Résultat 2015			0		-2 613	-2 613	-1 156	-3 769
Juste valeur des instruments financiers			355			355	144	499
Différences de conversion			0	-5 021	0	-5 021	5 083	62
Gain actuariels			49			49	46	94
Autres			906			906	433	1 338
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2015</b>	11 569	25 179	114 870	-9 389	-2 613	139 617	63 925	203 542
<b>Incidence changement de méthode au 1er jan 2016</b>			-4 793	4 304	889	400	1 645	2 045
<b>Capitaux propres retraités au 1er janvier 2016</b>	11 569	25 179	110 077	-5 085	-1 724	140 017	65 569	205 586
Affectation du résultat 2015 en réserves			-1 724		1 724	0	0	0
Dividendes versés			0		0	0	0	0
Résultat du 1er semestre 2016			0		-6 069	-6 069	-2 182	-8 251
Différences de conversion			0	-9 603	0	-9 603	-3 930	-13 533
Juste valeur des instruments financiers			-373			-373	-203	-576
Gain actuariels			0			0	0	0
Autres			603			603	294	897
<b>Capitaux propres au 30 juin 2016</b>	11 569	25 179	108 583	-14 688	-6 069	124 575	59 549	184 124

Le capital social est composé de 5 060 790 actions, entièrement libérées, d'une valeur nominale de 2,286 euros chacune et n'a fait l'objet d'aucune modification au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016.

Au 30 juin 2016, les deux plus importants actionnaires sont :

- SIFCA, détenant 55,59 % du capital et 63,10 % des droits de vote ;
- Compagnie Financière Michelin, détenant 23,20% du capital et 24,76% des droits de vote.

Aucun dividende n'a été versé en 2016 suite à la tenue de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2016.

## **NOTE 1 : INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE**

SIPH est une société anonyme française, constituée en date du 1<sup>er</sup> janvier 1900, cotée sur le marché d'Euronext Paris (compartiment B), et dont le siège social est 53 rue du Capitaine Guynemer, 92400 Courbevoie. L'expiration de la société est fixée au 7 janvier 2056.

SIPH est la société mère d'un Groupe international ayant pour activité principale la production et la commercialisation de caoutchouc naturel. Ce caoutchouc est obtenu dans les usines situées en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Nigéria, et au Libéria, à partir de latex en provenance, soit de l'exploitation des plantations d'hévéas du Groupe, soit d'exploitations villageoises et de planteurs indépendants.

Accessoirement, le Groupe réalise des opérations commerciales sur d'autres types de produits avec les entités rattachées à l'actionnaire principal.

En date du 14 octobre 2016, le Conseil d'administration a arrêté les comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2016, et autorisé leur publication. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

## **NOTE 2 : PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

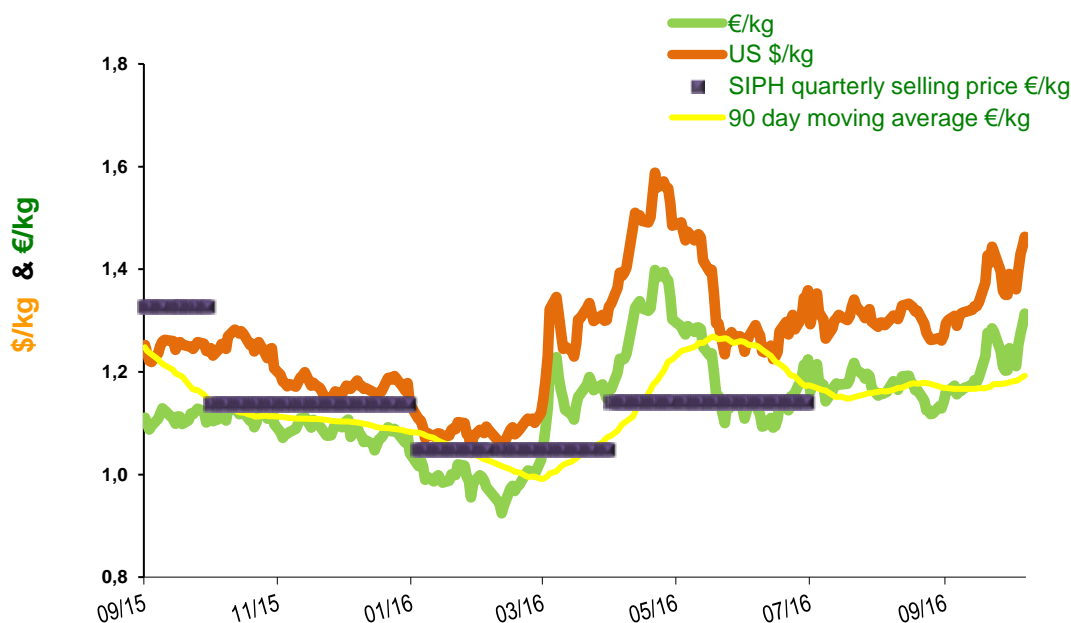
### **► Contexte du marché**

Le cours du caoutchouc (Sicom 20) qui cotait autour de 1,08 \$/Kg, début janvier 2016, s'est établi à 1,28 \$/Kg à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2016. Ce niveau reste cependant en-dessous de celui de l'an dernier.

Exprimé en Dollars, le cours moyen est en baisse de 14% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2015 (soit 1,26 \$/Kg contre 1,47 \$/Kg en 2015).

Exprimé en Euros, le cours moyen du 1<sup>er</sup> semestre 2016 ressort à 1,13€/Kg, en repli de 14% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2015 (1,32 €/Kg).

Le cours du caoutchouc se situait à 1,46\$/kg au 7 octobre 2016



Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016, la production totale ressort à 80 milliers de tonnes, en croissance de près de 11% grâce aux achats extérieurs qui ressortent à 50,9 milliers de tonnes (*contre 43,2 milliers de tonnes en 2015*).

Les productions propres sont restées stables sur la période (29 milliers de tonnes). La proportion des caoutchoucs achetés passe ainsi à 64% de la production totale contre 60% au 1<sup>er</sup> semestre 2015.

Le chiffre d'affaires caoutchouc du 1<sup>er</sup> semestre 2016 ressort ainsi à 99,1 M€, contre 96,6 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2015.

En intégrant les activités connexes, le chiffre d'affaires total est quasi-stable à 107,1 M€.

Avec un chiffre d'affaires caoutchouc de 99,1 millions d'euros, le résultat consolidé du groupe SIPH est de -6,6 million d'euros. A titre comparatif, le résultat consolidé du 1<sup>er</sup> semestre 2015 ressortirait une perte nette de 3,2 millions d'euros en application des normes révisées IAS 16 et IAS 41.

#### ► Amendements des normes IAS 16 et IAS 41

Le règlement 2015/2113 daté du 23 novembre 2015 a entériné l'adoption des modifications (amendements) à l'IAS 16 Immobilisations corporelles et à l'IAS 41 Agriculture, intitulées Agriculture : plantes productrices.

Ces modifications prévoient que les plantes uniquement utilisées pour produire des produits agricoles sur plusieurs périodes, appelées plantes productrices, devraient être comptabilisées de la même manière que les immobilisations corporelles selon les dispositions de l'IAS 16 Immobilisations corporelles, leur exploitation étant similaire à des activités manufacturières.

Dans le cadre des modalités d'application de cet amendement, l'IAS 16 laisse la possibilité à l'entité, si elle ne peut évaluer de façon fiable le coût historique, de fixer ce dernier à la juste valeur qui avait été utilisée.

SIPH a choisi de retenir l'option du coût historique.

L'évolution de la norme a eu pour principal effet une évolution des capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour un montant de 48,1 Millions d'euros par rapport à la situation nette consolidée telle que publiée au 31 décembre 2015 sur la base de la juste valeur des arbres.

#### ► Dévaluation de la monnaie du Naira

Au 30 juin 2016, après intégration globale des comptes sociaux de REN, filiale nigériane du groupe SIPH, les capitaux propres du groupe enregistrent une perte de change de l'ordre de 14 M€ (*-45% par rapport au 31 décembre 2015*) en raison d'une forte appréciation de l'euro vis-à-vis du naira constatée au cours du mois de juin 2016.

### **NOTE 3 : BASE DE PREPARATION DES COMPTES SEMESTRIELS RESUMES**

Les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2016 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". Ce jeu résumé d'états financiers comprend à titre comparatif les comptes de résultat du premier semestre 2015 et les bilans au 31 décembre 2015 et au 30 juin 2015. Ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises dans les états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Les principes et méthodes comptables retenus au 30 juin 2016 sont identiques à ceux appliqués par la Société pour ses états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2015 à l'exception de la première application des amendements aux normes IAS 16 et IAS 41 « Agriculture : plantes productrices ». Ces amendements ont une incidence sur la comptabilisation des plantes productrices (cf. Note 8). Celles-ci entrent désormais dans le champ d'application de la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », et sont donc comptabilisées selon le modèle du coût, qui est à la méthode retenue pour la valorisation des plantes productrices.

Conformément à la norme IAS 8, en cas de changement de méthode comptable, les utilisateurs d'états financiers doivent être en mesure de comparer les états financiers d'une entité dans le temps afin d'identifier les tendances de sa situation financière, de sa performance financière et de ses flux de trésorerie. Par conséquent, les comptes ont été retraités de l'amendement « Agriculture : plantes productrices » de façon rétrospectives jusqu'à la dernière période de comparabilité. Les incidences de ce changement de méthode sont présentées dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés et ci-dessous :

<b>Effets sur le Bilan</b>								
<i>(En milliers d'euros)</i>								
<b>ACTIF</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>01/01/2015</b>	<b>PASSIF</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>01/01/2015</b>	
Ecart d'acquisition et autres immobilisations incorporels	0	0	0	Capitaux propres Groupe	-13 085	30 146	29 745	
Immobilisations corporelles	571	139	71	Capitaux propres Minoritaires	-4 050	17 944	16 299	
Actifs biologiques producteurs	-30 093	57 924	56 410	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-17 135</b>	<b>48 090</b>	<b>46 044</b>	
Autres actifs non courants	-3 881	-9 105	-8 758	Dette financière LT	0	0	0	
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>-33 402</b>	<b>48 958</b>	<b>47 724</b>	Autres passifs non courants	-16 268	868	1 680	
Stock	0	0	0	<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>-16 268</b>	<b>868</b>	<b>1 680</b>	
Autres actifs courants	0	0	0	Dette financière CT	0	0	0	
Trésorerie	0	0	0	Autres passifs courants	0	0	0	
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>-33 402</b>	<b>48 958</b>	<b>47 724</b>	<b>TOTAL</b>	<b>-33 402</b>	<b>48 958</b>	<b>47 724</b>	



Effets sur le compte de résultat consolidé (en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2015
Ventes de caoutchouc	0	0
Autres ventes	0	0
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total coûts des marchandises vendues</b>	<b>-149</b>	<b>-180</b>
<b>Marge sur coûts directs</b>	<b>-149</b>	<b>-180</b>
Frais généraux	0	0
Dotations aux amortissements	-1 677	-3 298
Investissements nets agricoles	6 930	10 880
Variation de juste valeur des actifs biologiques	-91 084	-5 593
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-85 981</b>	<b>1 808</b>
Plus et moins-value de cessions d'immobilisations	-55	-177
Autres produits et charges opérationnels	-2 136	-3 076
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-88 172</b>	<b>-1 445</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>1 555</b>	<b>3 013</b>
<b>Charge ou produit d'impôt sur le résultat</b>	<b>23 021</b>	<b>478</b>
<b>Résultat net</b>	<b>-63 596</b>	<b>2 046</b>
<b>revenant</b>		
- Résultat du groupe	-43 073	469
- Résultat des minoritaires	-20 523	1 577
	-63 596	2 046
<b>Résultat par action: résultats revenant aux Actionnaires de la Société (en euros par action)</b>		
- de base	<b>-8,51</b>	<b>0,09</b>
- dilué	-8,51	0,09

Par ailleurs, il y a lieu de préciser que les normes et interprétations suivantes, d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 sont sans incidence sur les comptes du groupe SIPH :

- Les amendements à IAS 1 "Présentation des états financiers" - Initiative Informations à fournir. Ces amendements sont destinés à clarifier l'application des notions de « matérialité » et de « jugement personnel » (applicable pour les périodes annuelles commençant au 1<sup>er</sup> janvier 2016).
- Les amendements à IAS 16 (immobilisations corporelles) et IAS 38 (*immobilisations incorporelles*). Ces amendements, tout en clarifiant les modes d'amortissement acceptables, posent comme principe de la base d'amortissement, la consommation des avantages économiques futurs d'un actif (*applicable pour les périodes annuelles commençant au 1<sup>er</sup> janvier 2016*).
- Les améliorations annuelles des IFRS Cycle 2012 – 2014 (*applicable pour les périodes annuelles commençant au 1<sup>er</sup> janvier 2016*).
- Amendement à IFRS 11 "Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans les entreprises communes" (*applicable pour les périodes annuelles commençant au 1<sup>er</sup> janvier 2016*).
- Amendement à IAS 27 "Utilisation de la méthode de mise en équivalence dans les états financiers individuels" (*applicable pour les périodes annuelles commençant au 1<sup>er</sup> janvier 2016*).

Le groupe analyse les éventuelles incidences de ces textes sur les comptes consolidés, ainsi que celles des textes publiés par l'IASB mais non encore adoptés par l'Union Européenne, dont les principaux sont :

- La norme IFRS 9 « Instruments financiers : classement et évaluation des actifs et passifs ». Cette norme pourrait avoir une incidence sur la reconnaissance des actifs et passifs financiers ainsi que sur le résultat.
- La norme IFRS 14 « Comptes de report réglementaires » concerne les entités primo-adoptantes des IFRS ayant des activités à tarifs réglementés et ayant enregistré des soldes de comptes de report réglementaires dans leurs états financiers en application de leur précédent référentiel comptable.
- La norme IFRS 15 « Produits venant des contrats avec les clients ». Cette norme pourrait avoir une incidence sur le montant et le calendrier de reconnaissance des revenus du Groupe.
- La norme IFRS 16 « Contrats de location » en remplacement de la norme IAS 17 « Contrats de locations » ainsi que les interprétations correspondantes (IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27) vise une représentation plus fidèle des actifs et passifs des sociétés, une transparence accrue et une comparabilité améliorée entre les sociétés qui utilisent la location pour disposer d'un actif et celles qui empruntent pour acquérir un actif.
- Amendement à IFRS 2 : Classement et évaluation des transactions à base d'actions.
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 : Entités d'investissement – Application de l'exemption de consolidation
- Amendements à IAS 12 « Comptabilisation des impôts différés actifs sur pertes latentes »

Enfin, le Groupe a fait le choix de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations dont la date d'application obligatoire est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

## **NOTE 4 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

Au 30 juin 2016, les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

<b>Noms</b>	<b>Adresse</b>
Société Internationale de Plantations d'Hévéas SA (SIPH)	53, rue du Capitaine Guynemer, 92400 Courbevoie (France)
Cavalla Rubber Corporation Inc (CRC)	Gedetarbo, Maryland County (République du Libéria)
Ghana Rubber Estates Ltd (GREL)	P.O Box 228 Takoradi (Ghana)
Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH)	Rue des Gallions ; Zone Portuaire Abidjan 01 (Côte d'Ivoire)
Rubber Estates Nigeria Limited (REN)	Ovia s/w LG (Nigéria)

Les pourcentages d'intérêt et de contrôle se présentent comme suit en 2016 et en 2015 :

<b>Sociétés</b>	<b>Pourcentage de contrôle</b>			<b>Pourcentage d'intérêt</b>		
	<b>30/06/2016</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>30/06/2015</b>
SIPH (société mère)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
CRC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
GREL	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%
SAPH	68,06%	68,06%	68,06%	68,06%	68,06%	68,06%
REN	70,32%	70,32%	70,32%	70,32%	70,32%	70,32%

Toutes les filiales citées ci-dessus sont consolidées par intégration globale.

## **NOTE 5 – CONVERSION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers de la société RENL intégrés dans la consolidation, libellés en Nairas nigériens, ont été convertis en euros aux taux suivants en 2016 et en 2015 :

### **RENL**

	<b>Taux</b>
Taux au 1er janvier 2015	219,980
Taux au 30 juin 2015	220,619
Taux moyen sur l'exercice 2015	218,029
Taux au 1er janvier 2016	215,545
Taux au 30 juin 2016	310,616
Taux moyen du 1er semestre 2016	224,937

La forte dévaluation du naira par rapport à l'euro au cours du 1<sup>er</sup> semestre a impacté les capitaux propres de 13 533 K€ au 30 juin 2016 cf. Tableau de variation des capitaux propres

Les états financiers de la société SAPH intégrés dans la consolidation, libellés en Francs CFA, ont été convertis en euros aux taux suivants en 2016 et en 2015 :

### **SAPH**

	<b>Taux</b>
Taux au 1er janvier 2015	655,957
Taux au 30 juin 2015	655,957
Taux moyen au 30 juin 2015	655,957
Taux moyen sur l'exercice 2015	655,957
Taux au 1er janvier 2016	655,957
Taux au 30 juin 2016	655,957
Taux moyen du 1er semestre 2016	655,957

Les comptes de la société GREL sont tenus en euros et ne sont donc pas impactés par les problématiques de conversion.

Les états financiers de la société CRC intégrés dans la consolidation, libellés en Dollars américains, ont été convertis en euros aux taux suivants en 2016 et 2015.

### **CRC**

	<b>Taux</b>
Taux au 1er janvier 2015	1,215
Taux au 30 juin 2015	1,109
Taux moyen au 30 juin 2015	1,117
Taux moyen sur l'exercice 2015	1,110
Taux au 1er janvier 2016	1,093
Taux au 30 juin 2016	1,108
Taux moyen du 1er semestre 2016	1,116

## **NOTE 6 – ECARTS D’ACQUISITION ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

### **6-1 ECARTS D’ACQUISITION**

Les écarts d’acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe, qui sont identifiées en fonction du pays dans lequel les activités sont exercées et du secteur d’activité :

<b>Unités génératrices de trésorerie / Rubriques</b>	<b>SAPH (Côte d'Ivoire)</b>	<b>REN (Nigeria)</b>	<b>CRC (Liberia)</b>	<b>Total</b>
<b>Variation nette au 01 janvier 2015 (Retraité)</b>	<b>11 606</b>	<b>3 738</b>	<b>0</b>	<b>15 344</b>
Variation de la différence de conversion	0	77	0	77
Dépréciation de l'exercice	0	0	0	0
<b>Valeur nette au 31 décembre 2015 (Retraité)</b>	<b>11 606</b>	<b>3 815</b>	<b>0</b>	<b>15 421</b>
Variation de la différence de conversion	0	-1 168	0	-1 168
Dépréciation de l'exercice	0	0	0	0
<b>Valeur nette au 30 juin 2016</b>	<b>11 606</b>	<b>2 648</b>	<b>0</b>	<b>14 253</b>

A chaque arrêté annuel, la valeur recouvrable de chaque UGT du groupe est comparée à sa valeur contributive au bilan consolidé composée de l'écart d'acquisition et des actifs économiques (*immobilisations corporelles, besoin en fonds de roulement et quote-part des actifs supports*). Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.

Au 30 juin 2016, à l'issue de l'impairment test, aucune dépréciation n'a été constatée sur les écarts d'acquisition. L'écart d'acquisition sur CRC est totalement déprécié depuis le 31 décembre 2013.

En outre, une variation à la hausse des taux d'actualisation de 2 % pour chacune des UGT n'entraînerait aucune dépréciation des écarts d'acquisition au 30 juin 2016.

Les taux d'actualisation par pays utilisés respectivement pour la Côte d'Ivoire (SAPH), le Libéria (CRC), le Nigéria (RENL) et le Ghana (GREL) se présentent comme suit au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015.

<b>Rubrique</b>	<b>SAPH</b>		<b>CRC</b>		<b>RENL</b>		<b>GREL</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Taux d'actualisation	15,00%	15,00%	14,94%	14,94%	14,73%	14,73%	15,72%	15,72%

### **6-2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les autres immobilisations incorporelles s'établissent à 4 782 milliers d'euros et n'enregistrent pas d'évolution significative sur le premier semestre 2016.

Des tests de perte de valeur des actifs ne sont mis en œuvre pour les immobilisations amortissables que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marche indiquent un risque de perte de valeur.

Les actifs incorporels de CRC sont totalement dépréciés depuis le 31 décembre 2013.

En conséquence, aucune dépréciation n'est à constater sur les actifs incorporels à l'issue du test de perte de valeur, à l'arrêté à fin juin 2016.

Les taux d'actualisation par pays utilisés respectivement pour la Côte d'Ivoire (SAPH), le Libéria (CRC), le Nigéria (RENL) et le Ghana (GREL) se présentent comme suit au 30 juin 2016 et 31 décembre 2015.

Rubrique	SAPH		CRC		REN		GREL	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Taux d'actualisation	15,00%	15,00%	14,94%	14,94%	14,73%	14,73%	15,72%	15,72%

## **NOTE 7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Au 30 juin 2016, ce poste se détaille comme suit par nature :

Rubriques	Valeur brute au 01/01/2016 Retraité	Acquisitions	Cessions	Transferts (*)	Diff. de conversion	Valeur brute au 30/06/2016
- Terrains	305	0	0	-37	0	267
- Bâtiments	87 553	259	-479	6 274	-4 810	88 797
- Matériel et outillage industriel	51 275	532	-199	4 243	-3 328	52 523
- Matériel de bureau	7 242	47	0	-1 013	-588	5 687
- Matériel de transport	21 774	34	-260	435	-1 193	20 791
- Installation et agencement	24 759	345	-118	-9 635	-5	15 345
- Autres immobilisations corporelles	1 429	0	0	322	0	1 751
- Préparation de terrain	9 927	1 993	0	-289	-203	11 427
- Autres immobilisations en cours	9 732	2 171	0	1 774	-46	13 631
- Avances et acomptes s/immo. corp.	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>213 995</b>	<b>5 380</b>	<b>-1 056</b>	<b>2 074</b>	<b>-10 171</b>	<b>210 220</b>

Rubriques	Amortissements et provisions au 01/01/2016 Retraité	Dotations	Reprises	Cessions	Transferts (*)	Diff. de conversion	Amortissements et provisions au 30/06/2016
- Terrains	9	0	0	-9	0	0	0
- Bâtiments	38 156	1 887	0	0	974	-1 545	39 472
- Matériel et outillage industriel	29 635	2 764	0	0	1 289	-1 969	31 718
- Matériel de bureau	5 245	839	0	0	-210	-429	5 444
- Matériel de transport	18 466	847	0	-256	-2	-1 110	17 945
- Installation et agencement	12 162	663	0	-1 421	-2 417	-5	8 982
- Autres immobilisations corporelles	783	118	0	-187	397	0	1 110
- Immobilisations corp. en cours (a)	3 873	0	0	0	0	-50	4 565
- Avances et acomptes s/immo. corp.	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>108 328</b>	<b>7 116</b>	<b>0</b>	<b>-1 873</b>	<b>31</b>	<b>-5 108</b>	<b>109 236</b>

(\*) Les montants résiduels de la colonne « Transferts » correspondent aux actifs (en valeur brute et en amortissements) reclassés, au cours de l'exercice, en immobilisations incorporelles et en actifs biologiques producteurs.

(a) Les provisions sur les immobilisations encours concernent CRC et résultent du test de perte de valeur réalisé à chaque arrêté.

Les immobilisations corporelles, en valeur nette, sont en nette diminution de 4,7 M€ et s'établissement à 101,0 M€ à fin juin 2016. Elles se détaillent par nature comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>Valeur nette au 01/01/2016 Retraité</i>	<i>Dotations aux provisions pour perte de valeur</i>	<i>Reprises sur provisions pour perte de valeur</i>	<i>Autres variation nette de l'exercice</i>	<i>Valeur nette au 30/06/2016</i>
- Terrains	296	0	0	-28	267
- Bâtiments	49 396	0	0	-72	49 325
- Matériel et outillage industriel	21 640	0	0	-835	20 805
- Matériel de bureau	1 997	0	0	-1 754	243
- Matériel de transport	3 308	0	0	-462	2 847
- Installation et agencement	12 597	0	0	-6 233	6 363
- Préparation de terrain	9 927	0	0	1 500	11 427
- Autres immobilisations corporelles	646	0	0	-5	641
- Immobilisations corporelles en cours	5 860	0	0	3 207	9 066
- Avances et acomptes s/immo. corp.	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>105 666</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-4 682</b>	<b>100 984</b>

A la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2016, un impairment test a été réalisé en comparant la valeur recouvrable de l'UGT CRC à la valeur contributive des écarts d'acquisition et des actifs économiques inscrite au bilan consolidé.

A l'issue de ce test, la valeur des actifs contributifs de l'UGT CRC reste maintenue à zéro comme au 31 décembre 2015.

Pour rappel, ces provisions pour dépréciation présentent un caractère réversible, contrairement à celle du Goodwill (cf. note 6). De plus, une variation à la hausse des taux d'actualisation de 2 % pour chacune des UGT n'entraînerait ni dépréciation, ni reprise de provision complémentaires dans les comptes consolidés du groupe.

Les taux d'actualisation par pays utilisés respectivement pour la Côte d'Ivoire (SAPH), le Libéria (CRC), le Nigéria (RENL) et le Ghana (GREL) se présentent comme suit au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015.

<i>Rubrique</i>	<i>SAPH</i>		<i>CRC</i>		<i>REN</i>		<i>GREL</i>	
	<i>2016</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>
Taux d'actualisation	15,00%	15,00%	14,94%	14,94%	14,73%	14,73%	15,72%	15,72%

A titre de comparaison, au 31 décembre 2015, ce poste, après amendement des normes IAS 16 et IAS 41, se détaillait comme suit par nature:

Rubriques	Valeur brute au 01/01/2015 Retraité	Acquisitions	Cessions	Transferts (*)	Diff. de conversion	Valeur brute au 31/12/2015 Retraité
- Terrains	198	89	0	18	0	305
- Bâtiments	75 621	2 128	-233	8 609	1 427	87 553
- Matériel et outillage industriel	43 898	1 597	-2 784	7 775	788	51 275
- Matériel de bureau	6 635	274	-395	666	62	7 242
- Matériel de transport	23 827	89	-439	-2 191	488	21 774
- Installation et agencement	16 639	1 591	-18	6 515	31	24 759
- Autres immobilisations corporelles	1 811	0	0	-382	0	1 429
- Préparation de terrain	2 906	2 906	0	4 471	177	9 927
- Autres immobilisations en cours	21 636	16 140	0	-28 299	256	9 732
- Avances et acomptes s/immo. corp.	695	0	-702	7	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>193 866</b>	<b>24 281</b>	<b>-4 571</b>	<b>-2 811</b>	<b>3 229</b>	<b>213 995</b>

Rubriques	Amortissements et provisions au 01/01/2015 Retraité	Dotations	Reprises	Cessions	Transferts (*)	Diff. de conversion	Amortissements et provisions au 31/12/2015 Retraité
- Terrains	0	5	0	0	-4	0	9
- Bâtiments	35 868	3 253	0	-225	-1 945	1 205	38 156
- Matériel et outillage industriel	27 100	4 452	0	-3 568	963	688	29 635
- Matériel de bureau	4 455	972	0	-390	159	49	5 245
- Matériel de transport	18 704	2 400	0	-407	-2 709	477	18 466
- Installation et agencement	6 396	2 675	0	-15	3 074	31	12 162
- Autres immobilisations corporelles	797	0	0	0	-14	0	783
- Immobilisations corp. en cours (α)	3 823	0	0	0	-375	424	3 873
- Avances et acomptes s/immo. corp.	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>97 143</b>	<b>13 757</b>	<b>0</b>	<b>-4 605</b>	<b>-849</b>	<b>2 874</b>	<b>108 328</b>

(\*) Les montants résiduels de la colonne « Transferts » correspondent aux actifs (en valeur brute et en amortissements) reclassés, au cours de l'exercice, en immobilisations incorporelles et en actifs biologiques producteurs.

(α) Les provisions sur les immobilisations encours concernent CRC et résultent du test de valeur réalisé à chaque arrêté.

Rubriques	Valeur nette 01/01/2015 Retraité	Dotations aux provisions pour perte de valeur	Reprises sur provisions pour perte de valeur	Autres variation nette de l'exercice	Valeur nette 31/12/2015 Retraité
- Terrains	198	0	0	98	296
- Bâtiments	39 753	0	0	9 643	49 396
- Matériel et outillage industriel	16 798	0	0	4 842	21 640
- Matériel de bureau	2 180	0	0	-183	1 997
- Matériel de transport	5 123	0	0	-1 814	3 308
- Installation et agencement	10 243	0	0	2 354	12 597
- Préparation de terrain	2 906	0	0	7 021	9 927
- Autres immobilisations corporelles	1 015	0	0	-369	646
- Immobilisations corporelles en cours	17 812	0	0	-11 953	5 860
- Avances et acomptes s/immo. corp.	695	0	0	-695	0
<b>TOTAL</b>	<b>96 722</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 944</b>	<b>105 666</b>



## **NOTE 8 – ACTIFS BIOLOGIQUES PRODUCTEURS**

A compter des exercices ouverts au 1er janvier 2016, en application des amendements aux normes IAS 16 et IAS 41, les plantes productrices entrent désormais dans le champ d'application de la norme IAS 16 révisée « Immobilisations corporelles », et sont donc comptabilisées selon le modèle du coût.

Le groupe SIPH, a choisi le modèle du coût pour la comptabilisation de ses actifs biologiques et a opté pour le retour au coût historique de ses plantations d'hévéas et de palmier comme leur dernière valeur comptable au 31 décembre 2015, en remplacement de leur juste valeur.

Les plantations matures d'hévéas et de palmiers sont désormais amorties selon le mode linéaire qui traduit le rythme des avantages économiques attendus (cultures matures) :

- entre 30 et 33 ans pour les plantations matures d'hévéas,
- entre 20 et 25 ans pour les plantations matures de palmier à huile

La base d'amortissement des arbres sous la norme IAS 16 correspondra à la valeur brute des plantations à leur date de maturité.

Ce poste se détaille comme suit par nature de plantes productrices :

<b>Rubriques</b>	<b>Valeur nette 30/06/2016</b>	<b>Valeur nette 31/12/2015 Retraité</b>
Plantations immatures et matures d'hévéas	100 856	108 396
Plantations immatures de palmier à huile	5 535	4 167
Pépinière	1 593	3 191
<b>TOTAL</b>	<b>107 984</b>	<b>115 754</b>
Dont:		
<u>Hévéas</u>	<b><u>102 449</u></b>	<b><u>111 587</u></b>
- SAPH	46 934	46 902
- GREL	35 867	36 814
- REN (α)	19 648	27 871
- CRC	0	0
<u>Palmier à huile</u>	<b><u>5 535</u></b>	<b><u>4 167</u></b>
- SAPH	5 063	3 728
- GREL	472	439
- REN	0	0
- CRC	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>107 984</b>	<b>115 754</b>

(α) La perte de change enregistrée au 30 juin 2016 est principalement due à la dévaluation du naira constatée au cours du mois de juin 2016 et explique pour l'essentiel la variation des actifs biologiques producteurs de REN sur le semestre.

Les variations de la valeur comptable des plantes productrices se résument comme suit entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2016:

<b>Rubriques</b>	<b>2016</b>	<b>2015 Retraité</b>
Au 1er janvier	115 754	108 595
Variation nette des pépinières	-1 054	-1 668
Augmentation	6 354	14 314
Diminution	-10	-177
Transferts*	-1 909	1 457
Dotations aux amortissements	-2 124	-4 240
Dépréciations pour perte de valeur	-380	-3 076
Ecart de conversion (α)	-8 648	549
<b>Au 30 juin 2016</b>	<b>107 984</b>	<b>115 754</b>

(\*) Les montants de la ligne « Transferts » correspondent essentiellement aux actifs (en valeur brute et en amortissements) reclassés des immobilisations corporelles vers les actifs biologiques.

(α) La perte de change enregistrée au 30 juin 2016 est principalement due à la dévaluation du naira constatée au cours du mois de juin 2016 et explique pour l'essentiel la variation des actifs biologiques producteurs de REN sur le semestre.

Suite à l'impairment test réalisé à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2016, en comparaison de la valeur recouvrable de l'UGT CRC avec la valeur contributive des écarts d'acquisition et des actifs économiques inscrite au bilan consolidé, la valeur des actifs contributifs de l'UGT CRC reste maintenue à zéro comme au 31 décembre 2015.

De plus, une variation à la hausse des taux d'actualisation de 2 % pour chacune des UGT n'entraînerait ni dépréciation, ni reprise de provision complémentaires dans les comptes consolidés du groupe. Pour rappel, ces provisions pour dépréciation présentent un caractère réversible.

Les taux d'actualisation par pays utilisés respectivement pour la Côte d'Ivoire (SAPH), le Libéria (CRC), le Nigéria (REN) et le Ghana (GREL) se présentent comme suit au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015.

<b>Rubrique</b>	<b>SAPH</b>		<b>CRC</b>		<b>REN</b>		<b>GREL</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Taux d'actualisation	15,00%	15,00%	14,94%	14,94%	14,73%	14,73%	15,72%	15,72%

Les pépinières sont évaluées au coût historique et s'élèvent à 1 593 milliers d'euros au 30 juin 2016 contre 3 191 à fin décembre 2015.

Les plantes productrices de GREL ont été donnés, pour leur totalité (dans la limite des encours de prêt soit 25 000 milliers d'euros), en nantissement de dette, conjointement à la SG Ghana et la PROPARCO à la clôture de l'exercice.

Il n'y a aucune plante reproductrice dont la propriété est soumise à des restrictions chez SAPH, REN et CRC.

Le groupe ne reçoit aucune subvention portant sur ces actifs biologiques.

## **NOTE 9 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Ce poste comprend :

<b>Rubriques</b>	<b>Valeur brute 30/06/2016</b>	<b>Dépréciations 30/06/2016</b>	<b>Valeur Nette 30/06/2016</b>	<b>Valeur Nette 31/12/2015 Retraité</b>
Titres de participation non consolidés	131	0	131	131
Autres immobilisations financières	1 443	-540	903	776
<b>Total</b>	<b>1 573</b>	<b>-540</b>	<b>1 034</b>	<b>906</b>

## **NOTE 10 - AUTRES ACTIFS LONG TERME**

<b>Rubriques</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>31/12/2015 Retraité</b>
Autres créances non courantes	239	3 389
Avances aux planteurs	-	-
<b>Total</b>	<b>239</b>	<b>3 389</b>

Le poste « Autres créances non courantes » connaissent une diminution de 3 123 k€ due pour l'essentiel un reclassement en éléments courants de créances diverses chez SAPH (2 944k€).

## **NOTE 11 - STOCKS**

<b>Rubriques</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>31/12/2015 Retraité</b>
<b><u>Caoutchouc</u></b>		
Matières premières	15 148	22 273
Produits finis	17 188	15 518
<b><u>Autres</u></b>		
Stocks de marchandises	15 967	16 313
Dépréciation stocks de marchandises	-2 853	-3 421
<b>Total</b>	<b>45 450</b>	<b>50 683</b>

En application des normes IAS 2 (stocks) et IAS 41 (production agricole), les quantités en stocks font l'objet d'un suivi par provenance (plantations propres ou achats auprès des planteurs villageois) et par antériorité, ce qui permet de valoriser :

- les achats aux planteurs villageois, à leur coût effectif d'achat de la période (Prix d'achat auquel se rajoutent les frais accessoires d'achat).
- la production propre à la juste valeur, correspondant au Prix d'achat auprès des planteurs villageois à la date de récolte; ce prix d'achat est considéré comme la juste valeur à la date d'évaluation.

Le caoutchouc usiné (produit fini) est valorisé en rajoutant les frais d'usinage à la valorisation moyenne des fonds de tasse.

Au 30 juin 2016, les stocks caoutchouc de matières premières et de produits finis s'analysent comme suit :

Rubriques	Quantité (en tonnes) au 01/01/2016 Retraité	Prix unitaire (€/Kg) au 01/01/2016 Retraité	Valeur (en milliers d'euros) au 01/01/2016 Retraité	Quantité (en tonnes) au 30/06/2016	Prix unitaire (€/Kg) au 30/06/2016	Valeur (en milliers d'euros) au 30/06/2016	Variation (Tonnes)	Variation (K€)
<b>Matières premières :</b>								
SAPH	24 612	0,722	17 762	15 765	0,763	12 031	-8 848	-5 731
GREL	4 867	0,667	3 244	2 103	0,717	1 507	-2 764	-1 737
REN	1 126	0,704	793	1 619	0,760	1 230	494	438
CRC	672	0,706	474	496	0,765	380	-176	-95
<b>Total</b>	<b>31 277</b>	<b>0,712</b>	<b>22 273</b>	<b>19 983</b>	<b>0,758</b>	<b>15 148</b>	<b>-11 294</b>	<b>-7 124</b>

Rubriques	Quantité (en tonnes) au 01/01/2016 Retraité	Prix unitaire (€/Kg) au 01/01/2016 Retraité	Valeur (en milliers d'euros) au 01/01/2016 Retraité	Quantité (en tonnes) au 30/06/2016	Prix unitaire (€/Kg) au 30/06/2016	Valeur (en milliers d'euros) au 30/06/2016	Variation (Tonnes)	Variation (K€)
<b>Produits finis :</b>								
SAPH	12 492	0,908	11 344	12 234	0,977	11 955	-258	611
GREL	1 423	0,873	1 243	3 315	0,923	3 059	1 892	1 816
REN	2 437	0,896	2 185	1 310	0,976	1 277	-1 128	-907
CRC	829	0,901	747	918	0,977	897	89	150
<b>Total</b>	<b>17 181</b>	<b>0,903</b>	<b>15 518</b>	<b>17 776</b>	<b>0,967</b>	<b>17 188</b>	<b>595</b>	<b>1 670</b>

Aucune dépréciation n'a été enregistrée sur les stocks de caoutchouc dans les comptes au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015.

Au 31 décembre 2015, les stocks caoutchouc de matières premières et de produits finis s'analysaient comme suit :

Rubriques	Quantité (en tonnes) au 01/01/2015 Retraité	Prix unitaire (€/Kg) au 01/01/2015 Retraité	Valeur (en milliers d'euros) au 01/01/2015 Retraité	Quantité (en tonnes) au 31/12/2015 Retraité	Prix unitaire (€/Kg) au 31/12/2015 Retraité	Valeur (en milliers d'euros) au 31/12/2015 Retraité	Variation (Tonnes)	Variation (K€)
Matières premières	26 240	0,7970	20 912	31 277	0,712	22 273	5 037	1 360
Produits finis :	13 710	0,9979	13 681	17 181	0,903	15 518	3 472	1 837

## NOTE 12 - CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

Rubriques	2016	2015 Retraité
Créances clients et comptes rattachés	19 798	23 784
<i>dont créances clients</i>	19 717	23 696
<i>dont comptes courants financiers</i>	81	89
Dépréciation des clients et comptes rattachés	-4 236	-4 164
<b>Créances clients - net</b>	<b>15 562</b>	<b>19 621</b>
Autres Créances	21 720	17 589
Dépréciation des autres créances	-5	-2 986
<b>Autres Créances - net</b>	<b>21 715</b>	<b>14 602</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>788</b>	<b>177</b>
<b>Total</b>	<b>38 065</b>	<b>34 400</b>

Les valeurs comptables des créances et autres débiteurs sont libellés majoritairement en euros.

Au 30 juin 2016, les créances clients représentent un montant de 19 717 milliers d'euros.

Les dépréciations de créances clients ne connaissent pas de variation significative par rapport au 31 décembre 2015.

Les clients de l'activité principale de vente du caoutchouc par SIPH ne sont pas concernés par ces risques, leur pratique est « paiement contre document ». Le classement par antériorité des provisions pour dépréciation des créances client est indiqué ci-après :

	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
Entre six mois et un an	25	956
Depuis plus d'un an	4 211	3208
<b>Total</b>	<b>4 236</b>	<b>4 164</b>

	Montants en milliers d'euros
<b>Au 1er janvier 2015 Retraité</b>	<b>5 583</b>
Provision pour dépréciation des créances	956
Reprise inutilisée	-2 727
Reclassement	352
Ecart de conversion	-0
<b>Au 31 décembre 2015 Retraité</b>	<b>4 164</b>
Provision pour dépréciation des créances	25
Reprise inutilisée	-100
Reclassement	151
Ecart de conversion	-4
<b>AU 30 juin 2016</b>	<b>4 236</b>

Au 30 juin 2016, les créances clients représentent un montant de 19 717 milliers d'euros. Ces créances se rapportent à un certain nombre de clients qui n'ont pas d'historique récent de défaillance. Le classement par échéance de ces créances est indiqué ci-après :

	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
Echu	6 606	4 521
Entre 0 et 3 mois	2 946	15 217
Entre 3 et 6 mois	4 767	33
Entre 6 et 9 mois	0	272
Entre 9 mois et 12 mois	5 398	3 652
<b>TOTAL</b>	<b>19 717</b>	<b>23 696</b>

Les modalités de paiement des clients habituellement pratiquées au sein du Groupe (remise des documents contre paiement) limitent le crédit accordé aux clients.

Les valeurs comptables des créances et autres débiteurs sont libellés majoritairement en euros.

Les autres catégories incluses dans les créances et autres débiteurs ne comportent des pas d'actifs significatifs dépréciés.

### **NOTE 13 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS / PASSIFS FINANCIERS COURANTS**

<i>Rubriques</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité	VARIATION
<b><u>Autres actifs financiers courants</u></b>	-	503	- 503
Juste valeur des contrats de couverture caoutchouc	-	503	- 503
Comptes en devises	-	-	-

<i>Rubriques</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité	VARIATION
<b><u>Autres passifs financiers courants</u></b>	261	0	261
Juste valeur des contrats de couverture caoutchouc	261	0	261
Comptes en devises	-	-	-

Ces postes comprennent :

- Les comptes en devises (contrats à terme de devises) utilisés par le Groupe pour faire face aux risques de change. Ces éléments sont valorisés au cours de change de clôture ;
- les instruments de couverture à terme pour se prémunir du risque de volatilité des cours du caoutchouc. Ces éléments sont valorisés à leur juste valeur.

## INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES MATIERES

### ■ Contrats SWAP

Au 30 juin 2016, l'engagement donné dans le cadre des contrats SWAP est de 4 250 tonnes de caoutchouc à échéance 2016, soit 4,8 millions d'euros. La valorisation de ces dérivés à la clôture s'élève à -261 milliers d'euros.

Les contrats de couverture dénoués au cours de l'exercice ont dégagé un produit net de 692 milliers d'euros comptabilisés en augmentation du chiffre d'affaires.

Variations de justes valeurs d'instruments dérivés matières directement reconnus en capitaux propres :

<i>En K€</i>	
<b>Au 31 décembre 2015 Retraité</b>	<b>503</b>
recyclé en charges / (produits) de l'exercice	-692
Variation de la période	-72
<b>Au 30 juin 2016</b>	<b>-261</b>

## NOTE 14 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<b>Rubriques</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>31/12/2015 Retraité</b>
Liquidités (Note 24-3)	12 598	15 637
Valeurs mobilières de placement et dépôts bancaires à court terme (Note 24-3)	7 531	13 553
<b>Total</b>	<b>20 129</b>	<b>29 190</b>

## NOTE 15 – FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

<b>Rubriques</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>31/12/2015 Retraité</b>
Fournisseurs	21 174	22 927
Dettes fiscales et sociales, hors dette d'impôt	4 810	4 938
Autres dettes	5 751	6 549
<b>TOTAL</b>	<b>31 736</b>	<b>34 414</b>

Le poste « Fournisseurs » est en diminution de 1 753 milliers d'euros, sur le premier semestre 2016. Les « Dettes fiscales et sociales » n'enregistrent pas de variation significative sur le premier semestre.

## NOTE 16 – EMPRUNTS

<i>Rubriques</i>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
<b>Non courants</b>		
Emprunts bancaires	74 377	57 606
	<b>74 377</b>	<b>57 606</b>
<b>Courants</b>		
Découverts bancaires (Note 24-3)	2 722	95
Emprunts bancaires	8 176	27 388
Crédit spot	22 105	24 392
	<b>33 003</b>	<b>51 875</b>
<b>Total des emprunts</b>	<b>107 380</b>	<b>109 481</b>

Le poste « Emprunts bancaires non courants » connaît une variation nette de 16 771 milliers d'euros à la fin du 1<sup>er</sup> semestre, principalement en raison :

- de l'emprunt PROPARCO chez GREL, d'un montant de 17 500 milliers d'euros, présenté à la clôture 2015 en dettes financières courantes en raison de bris de covenants, puis reclassé de nouveau en emprunts non courants sur la base des ratios de covenant à fin juin 2016 (*12 mois glissants*) jugés satisfaisants.
- du reclassement en dettes financières non courantes de l'emprunt Crédit Agricole chez SIPH dont l'encours total, d'un montant total de 3 214 milliers d'euros avait été présenté à fin décembre 2015 en emprunts courants. Après novation du contrat de prêt portant sur les ratios prudentiels, sa part à plus d'un an a été reclassée en emprunts bancaires non courants sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016 pour un montant de 2 143 milliers d'euros.
- des déclassements en cours terme de la part d'emprunt à rembourser sur un horizon à moins d'un an (*essentiellement chez GREL pour -937 milliers d'euros*) ;
- de l'incidence favorable des écarts de change sur emprunts chez RENL pour 701 milliers d'euros.
- ainsi que des remboursements d'emprunts sur le semestre pour un montant de 1 115 milliers d'euros (*dont 889 milliers d'euros chez RENL et 226 milliers d'euros chez GREL*) ;

Le poste « crédit spot » concerne la SAPH. Au 30 juin 2016, les ressources dégagées par la baisse de ses encours de stocks caoutchouc ont été mobilisées pour le remboursement partiel de ses crédits spot (2 287milliers d'euros) et le financement partiel de ses investissements sur le semestre.

Cependant SAPH a dû recourir à un découvert, d'un montant de 2 192 milliers d'euros pour le règlement de ses encours fournisseurs et autres dettes diverses.

L'analyse de l'évolution du poste Emprunts courants peut être présentée ainsi :

<b>En milliers d'euros</b>	30/06/2016	31/12/2015 Retraité
▪ Proparco (GREL)	0	17 500
▪ Crédit Agricole (SIPH)	1 071	3 214
▪ Palatine (SIPH)	3 432	3 432
▪ Autres emprunts	28 500	27 729
<b>Total</b>	<b>33 003</b>	<b>51 875</b>

Les emprunts bancaires du groupe font l'objet dans certains cas de covenants.



- Au 31 décembre 2015, deux emprunts (Crédit Agricole et Palatine) avaient fait l'objet d'un bris de ratios de covenant. L'encours total qui s'élevait à 6 646 milliers d'euros avait été reclassé en Emprunts Bancaires Courants.
- Au 30 juin 2016, seul l'encours Palatine d'un montant total de 3 432 milliers d'euros, reste maintenu en Emprunts Bancaires Courants.
- Initialement présenté en dettes non courantes, en raison d'un bris de covenant au 31 décembre 2015, l'emprunt PROPARCO de GREL a fait l'objet, de nouveau, d'un reclassement pour un montant de 17 500 milliers d'euros, en emprunts non courants à la fin du 1<sup>er</sup> semestre, suite au recalcul, jugé satisfaisant, des ratios de covenant à fin juin 2016 (12 mois glissants).

La banque Palatine, pour rappel avait émis un « waiver » au cours du premier trimestre 2016 afin de sursoir au cas de défaut et renoncer au remboursement anticipé avant la prochaine mise à jour des ratios prudentiels prévue pour fin décembre 2016.

#### ■ Swap de taux

Au 30 juin 2016, la valorisation du swap de taux Crédit Agricole s'élève à -151 K€ (contrepartie capitaux propres).

Variations de justes valeurs d'instruments financiers directement reconnus en capitaux propres :

<i>En K€</i>	<i>Couverture de flux Taux</i>
<b>Au 31 décembre 2015 retraité</b>	<b>-188</b>
Variation de valeur	-11
recyclé en charges / (produits) de l'exercice	48
Variation de la période	37
<b>Au 30 juin 2016</b>	<b>-151</b>

Les échéances des emprunts non courants sont indiquées ci-après :

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2015 Retraité</i>
Inférieurs à 2 ans	2 658	4 038
Entre 2 et 5 ans	53 879	43 327
Supérieurs à 5 ans	17 840	10 242
	<b>74 377</b>	<b>57 606</b>

Les caractéristiques des principaux emprunts et crédits spots contractés par les filiales sont résumées, hors incidence du coût amorti, comme suit:

Organisme	Taux	Taux fixe/variable	Montant dû au 30/06/2016 (en milliers d'euros)	Montant dû au 31/12/2015 (en milliers d'euros) Retraité
<b>SIPH</b>				
Banque Palatine	3,20%	Fixe*		
Principal Intérêts			3 429 0	3 429 0
Crédit Agricole	3,99%	Fixe*		
Principal Intérêts			3 214 3	3 214 3
<b>SAPH</b>				
Ecobank	7,00%	Fixe		
Principal Intérêts			45 735 376	45 735 385
SGBCI (Crédit spot)	4,00%	Fixe		
principal Intérêts			6 098	6 098
NSIA / BIAO (Crédit spot)	4,75%	Fixe		
principal Intérêts			6 098	4 573
BOA (Crédit spot)	4,80%	Fixe		
principal Intérêts			4 573	4 573
BICICI (Crédit spot)	4,50%	Fixe		
principal Intérêts			2 287	4 573
SIB (Crédit spot)	5,00%	Fixe		
principal Intérêts			3 049	0
STANDARD (Crédit spot)	5,00%	Fixe		
principal Intérêts			0	4 573
<b>REN</b>				
Zenith bank	7,50%	Fixe		
Principal Intérêts			4 021 0	4 949 0
<b>GREL</b>				
Agence Française de Développement.	2,50%	Fixe		
Principal Intérêts			2 324 55	2 324 55
Société générale	Euribor 6mois+6,25%	Variable		
Principal Intérêts			7 500 0	7 500 0
Proparco	Euribor 12mois+4,50%	Variable		
Principal Intérêts			17 500 0	17 500 0
<b>Total</b>			<b>106 262</b>	<b>109 485</b>

## **NOTE 17 – ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES**

Outre les autres avantages à long terme du personnel d'un montant total de 540 milliers d'euros, chez REN (217 k€), GREL (200k€) et SAPH (124k€), ce poste comprend les indemnités de départ en retraite des employés du Groupe résumés comme suit :

	<b>Solde au 31/12/15 Retraité</b>	<b>Gains / pertes actuarielles</b>	<b>Coût des prestations rendues</b>	<b>Coûts financiers</b>	<b>Prestations payées</b>	<b>Autres</b>	<b>Diff. de conv.</b>	<b>Solde au 30/06/16</b>
Indemnités de départ en retraite	5 239	0	499	42	-435	0	-1 122	4 222

Les hypothèses actuarielles principales se résument comme suit (*le taux d'inflation est pris en compte dans le taux d'augmentation des salaires*) :

Rubrique	REN		SIPH		SAPH		GREL		CRC	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Taux d'actualisation	11,40%	11,40%	1,74%	1,74%	3,50%	3,50%	24,00%	24,00%	15,00%	15,00%
Taux d'augmentation futur des salaires	10,00%	10,00%	2,50%	2,50%	3,00%	3,00%	20,00%	20,00%	5,00%	5,00%

## **NOTE 18 - AUTRES PASSIFS LONG TERME**

<b>Rubriques</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>31/12/2015 Retraité</b>
<b>Autres passifs long terme</b>	1 271	1 816
<b>Total</b>	<b>1 271</b>	<b>1 816</b>

Au 30 juin 2016, ce poste connaît une diminution de 545 milliers d'euros due pour l'essentiel à la baisse des provisions pour litiges de plus d'un an chez SAPH.

## NOTE 19 - PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS

Ce poste est composé de diverses provisions pour litiges d'un montant global de 890 milliers d'euros au 30 juin 2016, lesquelles concernent principalement les filiales SAPH et GREL.

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>31/12/2015 Retraité</i>
Autres provisions pour charges à moins d'un an	326	468
Autres provisions pour risques à moins d'un an	564	-
Provisions pour litiges à moins d'un an	-	-
<b>Total</b>	<b>890</b>	<b>468</b>

Les provisions pour autres passifs connaissent une hausse nette de 422 milliers d'euros principalement en raison d'une dotation complémentaire de provisions litiges chez SAPH (564k€) sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016.

## NOTE 20 - IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés actifs et passifs ressortent au 30 juin 2016 à un passif net de 2 262 milliers d'euros (*dont, impôts différés passifs de 3 646 milliers d'euros et impôts différés actifs de 1 383 milliers d'euros*), contre un passif net de 2 608 milliers d'euros au 31 décembre 2015, après incidence des nouvelles normes IAS 16 et 41 révisées.

La variation des passifs (ou actifs) d'impôts différés nets durant le 1<sup>er</sup> semestre 2016 est détaillée ci-après :

	Activa- tion des frais finan- ciers	Alloca- tion de prix sur les actifs biologi- ques	Charges non incorpo- rables	Juste valeur de la pro- duction agricole	Différen- ces tempo- raires	Neutra- lisation prov. Règle- mentée	Déficits reporta- bles imputa- bles sur des bénéfi- ces futurs	Crédit d'impôt sur investis- sements	Juste valeur des instru- ments de cou- verture	Autres	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2015 Retraité</b>	<b>1 085</b>	<b>2 921</b>	<b>-437</b>	<b>796</b>	<b>1 467</b>	<b>3 503</b>	<b>-713</b>	<b>-1 618</b>	<b>-343</b>	<b>225</b>	<b>6 886</b>
Incidence des réserves	9	-53	-3	-25	45	0	0	0	117	-808	-718
Débité du / (crédité au) compte de résultat	646	-126	-41	-641	-933	4	-665	-2 499	0	695	-3 560
<b>Au 31 décembre 2015 Retraité</b>	<b>1 739</b>	<b>2 742</b>	<b>-480</b>	<b>130</b>	<b>579</b>	<b>3 507</b>	<b>-1 378</b>	<b>-4 117</b>	<b>-226</b>	<b>111</b>	<b>2 608</b>
Incidence des réserves	161	-644	50	174	-712	0	0	0	-165	-92	-1 226
Débité du / (crédité au) compte de résultat	397	-112	-21	717	35	0	0	0	0	-136	880
<b>Au 30 juin 2016</b>	<b>2 297</b>	<b>1 986</b>	<b>-450</b>	<b>1 021</b>	<b>-97</b>	<b>3 507</b>	<b>-1 378</b>	<b>-4 117</b>	<b>-391</b>	<b>-117</b>	<b>2 262</b>

Dans le cadre de l'arrêté des comptes semestriels, la charge (ou le produit) d'impôt relatif à l'application du taux de l'impôt effectif est considérée comme de l'impôt exigible et non comme de l'impôt différé.

## **NOTE 21 - CHARGES DE PERSONNEL**

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015 Retraité</b>	<b>31/12/2015 Retraité</b>
Salaires et traitements	19 187	18 438	37 445
Charges sociales	1 785	1 593	3 870
<b>TOTAL</b>	<b>20 972</b>	<b>20 031</b>	<b>41 315</b>

Les charges de personnel, sont en hausse sur le semestre, de l'ordre de 1 432 milliers d'euros et s'élevèrent à 20 972 milliers d'euros à fin juin 2016. Elles sont présentées hors impact des *provisions sur salaires et charges payées de départ à la retraite*.

Par ailleurs, les effectifs moyens des sociétés consolidées sont les suivants :

<b>Catégorie</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015 Retraité</b>	<b>31/12/2015 Retraité</b>
Permanents	9 319	8 690	8 760
Non permanents	3 116	4 701	3 876
<b>TOTAL</b>	<b>12 435</b>	<b>13 391</b>	<b>12 636</b>

Le personnel non permanent correspond à la main d'œuvre agricole employée en dehors d'un contrat de travail permanent, qui est rémunérée, selon le contexte local et conformément à la législation en vigueur, à la tâche ou à la saison.

## **NOTE 22 - COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET**

<b>Rubriques</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015 Retraité</b>	<b>31/12/2015 Retraité</b>
Revenus de valeurs mobilières	7	56	20
Autres produits financiers	2 435	697	464
<i>Total Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie</i>	<i>2 441</i>	<i>752</i>	<i>484</i>
Charges d'intérêt sur emprunts	-1 071	-948	-2 222
<i>Total Charges de trésorerie et équivalent de trésorerie</i>	<i>-1 071</i>	<i>-948</i>	<i>-2 222</i>
<b>Total coût de l'endettement financier net</b>	<b>1 370</b>	<b>-195</b>	<b>-1 738</b>

Le poste «Autres produits » enregistre une hausse de l'ordre de 1 738 milliers d'euros, suite aux gains de changes latents enregistrés sur le 1<sup>er</sup> semestre, essentiellement chez REN.

Quant au poste «Charges d'intérêt sur emprunts», il n'enregistre pas de variation significative par rapport au semestre précédent.

## NOTE 23 - IMPOT SUR LES SOCIETES

Le produit d'impôt s'analyse comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>30/06/2015 Retraité</i>
Impôts courants	-1 267	101
Autres impôts exigibles sur résultat	-	-53
Impôts différés (Note 20)	-904	1 508
<b>Total</b>	<b>-2 171</b>	<b>1 556</b>

La rationalisation du produit d'impôt se résume comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>30/06/2015 Retraité</i>
(Perte) / bénéfice de l'exercice	-8 251	-1 724
(Charge) / produit d'impôt	-2 171	1 257
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-6 080</b>	<b>-2 980</b>
Taux d'impôt de la société mère	34,43%	34,43%
(Charge) / Profit d'impôt théorique	2 093	1 026
Rapprochement :		
- Différences de taux d'imposition	-972	-110
- Impôts de distribution	0	-491
- Dépréciation des créances d'impôts différés (CRC)	0	-270
- Actifs d'impôts différés non reconnus (CRC)	-1 260	-665
- Actifs d'impôts différés non reconnus (SAPH)	-2 557	
- Activation crédit d'impôt sur investissements (SAPH)	0	1 618
- Autres	525	149
<b>(Charge) / produit réel d'impôt</b>	<b>-2 171</b>	<b>1 257</b>

## NOTE 24 - TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

### **26-1 GAINS ET PERTES LATENTS LIES AUX VARIATIONS DE JUSTE VALEUR**

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>30/06/2015 Retraité</i>	<i>31/12/2015 Retraité</i>
Ecart d'évaluation / juste valeur sur les stocks	-2 718	273	2 525
<b>Total</b>	<b>-2 718</b>	<b>273</b>	<b>2 525</b>

## 24-2 VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

<i>Rubriques</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>30/06/2015 Retraité</i>	<i>31/12/2015 Retraité</i>
Variation des stocks	6 217	-60	-5 351
Variation des clients et autres débiteurs	287	2 429	7 183
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	-2 629	-2 994	-96
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	159	159
<b>Total</b>	<b>3 875</b>	<b>-466</b>	<b>1 895</b>

La variation du besoin en fonds de roulement est due à la conjugaison des facteurs suivants :

- baisse des encours de stocks, essentiellement chez SAPH
- baisse des encours clients essentiellement chez SIPH ;
- hausse des créances fiscales principalement chez SAPH (TVA récupérable)
- hausse des avances et acomptes versées sur commandes essentiellement chez SAPH et SIPH
- baisse des encours fournisseurs notamment chez SAPH et GREL

## 24-3 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE ET A LA CLOTURE DE LA PERIODE

Les éléments composant la trésorerie et ses équivalents à l'ouverture et à la clôture de la période se présentent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30/06/2016</i>	<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30/06/2015 Retraité</i>	<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 01/01/2016 Retraité</i>	<i>Notes</i>
Valeurs mobilières de placement	7 529	11 861	13 551	<i>Note 14</i>
Disponibilités	12 598	12 843	15 637	<i>Note 14</i>
Intérêts courus non échus s/disponibilités	-	-	-	<i>Note 14</i>
<i>Sous-total Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>20 127</i>	<i>24 705</i>	<i>29 189</i>	
Découverts bancaires	-2 722	-3 092	-95	<i>Note 16</i>
Intérêts courus non échus - passif	-93	-20	-114	
<b>Total</b>	<b>17 312</b>	<b>21 592</b>	<b>28 979</b>	

## NOTE 25 - INFORMATIONS SECTORIELLES

Conformément aux règles de management et au reporting interne du Groupe, les informations sectorielles sont présentées par activités puis par zones géographiques. Le principal décideur opérationnel du groupe SIPH est son Directeur Général.

### 25-1 INFORMATIONS PAR ACTIVITES

Les informations par activités au titre des exercices 2016 et 2015 se présentent de la manière suivante:

COMPTE DE RESULTAT	Caoutchouc			Autres activités			Total		
	2016 (6 mois)	2015 (6 mois) Retraité	2015 (12 mois) Retraité	2016 (6 mois)	2015 (6 mois) Retraité	2015 (12 mois) Retraité	2016 (6 mois)	2015 (6 mois) Retraité	2015 (12 mois) Retraité
<b>En milliers d'euros</b>									
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>99 102</b>	<b>96 606</b>	<b>224 980</b>	<b>8 012</b>	<b>10 217</b>	<b>22 005</b>	<b>107 114</b>	<b>106 824</b>	<b>246 984</b>
<i>dont CA réalisés avec des tiers</i>	99 102	96 606	224 980	8 012	10 217	22 005	107 114	106 824	246 984
<i>dont CA inter-secteurs</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Marge sur coûts directs</b>	<b>16 280</b>	<b>20 159</b>	<b>49 668</b>	<b>574</b>	<b>-686</b>	<b>-99</b>	<b>16 854</b>	<b>19 473</b>	<b>49 570</b>
Frais généraux	-12 317	-13 981	-25 139				-12 317	-13 981	-25 139
Dotations aux amortissements	-9 641	-7 561	-17 581				-9 641	-7 561	-17 581
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-5 678</b>	<b>-1 383</b>	<b>6 948</b>	<b>574</b>	<b>-686</b>	<b>-99</b>	<b>-5 104</b>	<b>-2 069</b>	<b>6 850</b>
+/- value ;	808	-34	-131				808	-34	-131
Autres produits & charges opérationnels (a)	-3 154	-1 639	-7 961				-3 154	-1 639	-7 961
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-8 024</b>	<b>-3 056</b>	<b>-1 144</b>	<b>574</b>	<b>-686</b>	<b>-99</b>	<b>-7 450</b>	<b>-3 742</b>	<b>-1 242</b>
Coût de l'endettement net	1 370	-195	-1 738				1 370	-195	-1 738
Charge d'impôt sur résultat	-1 973	1 320	1 223	-197	236	34	-2 171	1 556	1 257
<b>Résultat de la période des activités poursuivies</b>	<b>-8 627</b>	<b>-1 931</b>	<b>-1 659</b>	<b>376</b>	<b>-450</b>	<b>-65</b>	<b>-8 251</b>	<b>-2 381</b>	<b>-1 724</b>
Résultat net des activités non poursuivies	0	0	0				0	0	0
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>-8 627</b>	<b>-1 931</b>	<b>-1 659</b>	<b>376</b>	<b>-450</b>	<b>-65</b>	<b>-8 251</b>	<b>-2 381</b>	<b>-1 724</b>

(a) Les autres produits et charges opérationnels du 1<sup>er</sup> semestre 2016 concernent, d'une part, des indemnités versées pour licenciement collectif chez SAPH (- 2069k€) et de l'autre, la dépréciation des actifs économiques de CRC (-1 085 k€) à l'issue du test de l'impairment afin de maintenir à zéro (leur valeur recouvrable) les actifs contributifs de CRC.



## **NOTE 26 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**

### **26-1 TRANSACTIONS REALISEES ENTRE SIPH, SES ACTIONNAIRES ET LES ENTREPRISES LIEES**

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec ses actionnaires et leurs filiales. Les transactions se font au prix de marché.

Elles se résument de la manière suivante pour les années 2016 et 2015:

Société Prestataire	Société Bénéficiaire	Charges			Produits			Nature de la transaction
		2016 (6 mois)	2015 (6 mois) Retraité	2015 (12 mois) Retraité	2016 (6 mois)	2015 (6 mois) Retraité	2015 (12 mois) Retraité	
SIPH	SIFCA					70	99	Ventes de marchandises
SIFCA	SIPH	3654	3 564	7 205				Assistance technique
Michelin	SIPH		465	878				Assistance technique
SIPH	Michelin					26 982	58 438	Ventes de Caoutchouc
SIPH	INVENIO / OLAM					178	702	Ventes de dérivés
SIFCA	SAPH	59	127					Loyer des bureaux
PALMCI	SIPH	813						Achats General Trade
SIPH	MOPP				0	91	95	Ventes General Trade
SIPH	PALMCI				736	1 861	2 608	Ventes General Trade
SIPH	SANIA				286	474	933	Ventes General Trade
SIPH	SUCRIVOIRE				1 657	1 262	4 515	Ventes General Trade
SIPH	SIFCA				23		93	Ventes General Trade

Société Prestataire	Société Bénéficiaire	Créances			Nature de la transaction
		2016 (6 mois)	2015 (6 mois) Retraité	2015 (12 mois) Retraité	
SAPH	PALMCI	0	204	0	Compte courant financier
CRC	MOPP	0	610	0	Compte courant financier
SIPH	PALMCI	920	1 802	705	Créances d'exploitation hors acomptes reçus
SIPH	SIFCA	30	29	13	Créances d'exploitation hors acomptes reçus
SIPH	MOPP	0	87	3	Créances d'exploitation hors acomptes reçus
SIPH	SANIA	268	191	151	Créances d'exploitation hors acomptes reçus
SIPH	SUCRIVOIRE	1 386	890	1 813	Créances d'exploitation hors acomptes reçus
SAPH	SANIA	0	200	142	Créances d'exploitation hors acomptes reçus

Société Prestataire	Société Bénéficiaire	Dettes			Nature de la transaction
		2016 (6 mois)	2015 (6 mois) Retraité	2015 (12 mois) Retraité	
COSMIVOIRE / SANIA	SIPH	-	295	0	Avances et acomptes reçues / cdes
SUCRIVOIRE	SIPH	0	15	100	Avances et acomptes reçues / cdes
SIFCA	SAPH	175	153	223	Dettes fournisseurs d'exploitation
SIFCA	GREL	335	359	371	Dettes fournisseurs d'exploitation
SIFCA	SIPH	1	0	0	Dettes fournisseurs d'exploitation
SIFCA	REN	55	171	54	Compte courant financier
SIFCA	SAPH	564	926	1 288	Compte courant financier

Société Prestataire	Lien de parenté
SIFCA	Actionnaire principal du groupe SIPH
MICHELIN	Actionnaire du groupe SIPH
COSMIVOIRE / SANIA	Société sœur appartenant au Groupe SIFCA
MOPP	Société sœur appartenant au Groupe SIFCA
SUCRIVOIRE	Société sœur appartenant au Groupe SIFCA
PALMCI	Société sœur appartenant au Groupe SIFCA
INVENIO / OLAM	Société sœur appartenant au groupe OLAM, Co-actionnaire indirect du groupe SIFCA

## 26-2 MODALITES DES GARANTIES DONNEES OU REÇUES

### **Pacte d'actionnaires entre la Compagnie Financière du groupe Michelin « Senard & Cie », SIFCA et Parme Investissement et Immoriv**

Un pacte d'actionnaires a été conclu le 30 mars 2015, en présence de SIPH, entre (i) la société en commandite par actions Compagnie Financière du groupe Michelin « Senard & Cie »<sup>2</sup> (ci-après désignée "CFM"), (ii) la société anonyme de droit ivoirien SIFCA<sup>3</sup>, et (iii) la société de droit ivoirien Parme Investissement et la société anonyme de droit des Iles Vierges Britanniques Immoriv, lesquelles sont les principaux actionnaires de la société SIFCA (ci-après désignés « les actionnaires principaux »).

Il est précisé que ce pacte annule le pacte d'actionnaires conclu le 18 juillet 2007 en présence de SIPH entre CFM, SIFCA et les actionnaires principaux<sup>4</sup>.

Ce pacte reprend pour l'essentiel les engagements réciproques du pacte précédent. Il a été publié à l'AMF en date du 13 avril 2015.

<sup>2</sup> Contrôlée par la Compagnie Générale des Etablissement Michelin

<sup>3</sup> Contrôlée conjointement par les sociétés Parme Investissement (elle-même contrôlée par la famille Billon) et Immoriv (elle-même contrôlée par la famille Doumbia)

<sup>4</sup> Cf. D&I 208C004 du 08 janvier 2008

Au 30 mars 2015, la répartition de l'actionnariat de la société SIPH est la suivante :

Société	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
<b>SIFCA</b>	2 813 410	55,59%	5 626 820	<b>63,26</b>
<b>CFM</b>	1 077 796	21,30%	2 090 056	<b>23,5</b>
<b>Public</b>	1 169 584	23,011%	1 177 502	<b>13,24</b>
Total	5 060 790	100 %	8 894 378	100,00

Les principales clauses du pacte d'actionnaires sont les suivantes :

Absence d'action de concert :

Ce pacte constitue un engagement de CFM et de SIFCA afin d'éviter que le contrôle ne soit exercé de manière abusive par le ou les actionnaires majoritaires.

De ce fait, CFM et SIFCA se sont engagés à ne pas agir de concert : cf. AMF n° 215C0430 du 13 avril 2015.

Gouvernance :

La société doit être administrée par un conseil d'administration composé de 7 administrateurs, dont 4 désignés parmi les personnes dont la candidature aura été soumise par SIFCA, 2 dont la candidature aura été soumise par CFM et 1 administrateur indépendant. Il est précisé qu'en aucun cas, lesdits administrateurs ne devront être une personne indésirable (*i.e. une personne exerçant à titre principal une activité concurrente à celle de Michelin ou qui ne respecterait pas l'éthique Michelin ou un certain nombre de standards Banque Mondiale, OIT ou OCDE*).

Il est prévu que pour l'adoption de certaines décisions importantes (*principalement, changement de domaine d'activité, modifications des statuts concernant le conseil d'administration, dissolution ou liquidation volontaire de la société, modification de la structure du capital, émission de titres en faveur d'une personne indésirable, retrait de la société de la cote à l'initiative de SIPH, toute évolution du montant des conventions et prestations entre SIPH et ses actionnaires*) par SIPH que le conseil d'administration devra statuer, sur première convocation, à l'unanimité des membres présents ou représentés. Dans l'hypothèse où un administrateur représentant CFM ne donnerait pas son accord sur une décision importante, une nouvelle réunion du conseil d'administration devra se tenir dans les 15 jours à compter de la réunion du conseil d'administration au cours de laquelle ledit administrateur a marqué son désaccord afin de voter sur la même décision qui sera alors prise à la majorité simple. En cas d'adoption de ladite décision lors de cette seconde réunion et à défaut d'accord l'administrateur représentant CFM, pourra résilier de plein droit et sans indemnité de sa part la convention d'assistance technique et le partenariat de recherche conclus entre SIPH et Manufacture Française des Pneumatiques Michelin le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Droit de préemption réciproque :

SIFCA et CFM se sont consenties réciproquement un droit de préemption portant sur les titres SIPH qu'elles détiennent en cas de cession à un ou plusieurs tiers identifiés.

Sans préjudice de l'exercice éventuel du droit de sortie conjointe totale les actionnaires qui souhaitent préempter devront, pour exercer leur droit, notifier au cédant leur intention de préempter tout ou partie des titres cédés dans un délai de 90 jours calendaires à compter de la réception de la notification du projet de cession.

Par ailleurs, tout tiers qui deviendrait actionnaire de SIPH à hauteur de plus de 10% du capital social de SIPH à la suite d'une cession réalisée sans que le droit de préemption précité n'ait été exercé devra, comme condition de validité de ladite cession, consentir aux autres parties un droit de préemption portant sur les titres SIPH dont il est propriétaire.

Il est précisé que le droit de préemption ne s'applique pas en cas :

- de transfert à un affilié dans le cadre d'une opération de reclassement intragroupe ; ou
- d'opération par voie d'apport, d'échange ou de fusion réalisée par SIFCA et portant sur au moins 51% du capital de SIPH, SIFCA devant néanmoins proposer à CFM de participer à ladite opération dans les mêmes proportions et aux mêmes conditions que celles mentionnées dans le projet de cession, étant précisé qu'en cas de refus de CFM, cette dernière bénéficie d'un droit de sortie conjointe totale.

Engagement de maintien du niveau de participation :

Les actionnaires principaux, se sont engagés, directement ou via leurs affiliés, à conserver, au moins 51% des droits de vote de SIFCA et SIFCA s'est engagée à conserver au minimum 34% des droits de vote de SIPH.

En cas de non-respect des engagements susmentionnés, CFM pourra :

- exercer la promesse d'achat et/ou,
- résilier de plein droit et sans indemnité de sa part la convention d'assistance technique et le partenariat de recherche conclus entre SIPH et Manufacture Française des Pneumatiques Michelin le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Promesse d'achat / option de vente totale au bénéfice de CFM :

En cas de violation par les actionnaires principaux ou SIFCA de l'engagement de maintien de niveau de participation ou en cas d'émission réservée de titres SIPH en faveur d'une personne dite indésirable, SIFCA s'engage à acheter (ou à faire acheter) à CFM (et, le cas échéant, à ses affiliés) la totalité des titres SIPH appartenant à CFM (et, le cas échéant, à ses affiliés).

Droit de sortie conjointe totale de CFM :

Outre le cas d'un refus de CFM de participer à une opération par voie d'apport, d'échange ou de fusion réalisée par SIFCA et portant sur au moins 51% du capital de SIPH (cf. supra), CFM disposera également d'un droit de sortie conjointe totale pour le cas où :

- les actionnaires principaux et/ou leurs affiliés souhaiteraient effectuer une cession de titres SIFCA à un tiers aux termes de laquelle les actionnaires principaux et leurs affiliés viendront à franchir à la baisse le seuil de 51% des droits de vote de SIFCA ; ou
- SIFCA souhaiterait effectuer une cession de titres SIPH à un tiers aux termes de laquelle SIFCA viendra à franchir à la baisse le seuil de 34% des droits de vote de SIPH.

Toutefois pour le cas où la réalisation de la cession entraînerait une offre publique obligatoire et comportant a minima une branche en numéraire non plafonnée, le droit de sortie conjointe totale ne s'appliquera pas.

Cession de titres SIPH par SIFCA à une personne dite indésirable :

SIFCA s'interdit d'effectuer une cession de titres SIPH à une personne dite indésirable.

Dans l'hypothèse où SIFCA effectuerait une cession de titres à une personne dite indésirable, CFM pourra résilier la convention d'assistance technique et le partenariat de recherche conclus entre SIPH et Manufacture Française des Pneumatiques Michelin le 1<sup>er</sup> janvier 2012 dans un délai maximum de 90 jours à compter de la date à laquelle ladite cession aura été portée à la connaissance de CFM.

Cession de titres SIPH par CFM à une personne qui exercerait à titre principal une activité concurrente à l'activité existante de SIPH :

CFM s'interdit d'effectuer une cession de titres SIPH à une personne physique ou morale qui exercerait à titre principal une activité concurrente à l'activité existante de SIPH (i.e. l'activité de production, de traitement, de transformation et/ou de commercialisation d'élastomères naturels).

### Durée du pacte d'actionnaires :

Le pacte est entré en vigueur le 30 mars 2015, pour une durée de 5 ans s'achevant le 30 mars 2020. À l'expiration de cette période, le pacte sera reconduit automatiquement pour une nouvelle durée de 5 ans, sauf dénonciation préalable par SIFCA et/ou CFM. Le pacte deviendra automatiquement caduc le jour où CFM ou SIFCA, selon le cas, détiendra moins de 5% du capital social de SIPH.

## **NOTE 27 – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS**

### **27-1 ENGAGEMENTS DONNES**

- Engagement de blocage de SICAV à hauteur de 32 500 € chez la Société Générale, en garantie d'une caution donnée par la Société Générale au profit du bailleur des bureaux occupés par SIPH à Courbevoie.
- Pour l'emprunt de 8 Millions d'euros contracté auprès de la Banque Palatine en 2011 SIPH holding s'est engagé à maintenir la situation nette sociale à un niveau au moins équivalent à 90% de celui existant au 31-12-10, à maintenir un endettement ajusté consolidé sur capacité d'autofinancement consolidée inférieur ou égal à 2, à maintenir un rapport entre l'endettement ajusté consolidé sur les fonds propres consolidés inférieur ou égal à 0,5. Au 31 décembre 2014, le non-respect des ratios prudentiels avait conduit le groupe à reclasser les dettes financières non courantes de SIPH holding vis-à-vis de la Palatine en dette à court terme. Au 30 juin 2016, ces dettes s'élevaient à 3,4 M€ et restent maintenues au niveau des dettes financières courantes du groupe.
- Pour l'emprunt de 7,5 Millions d'euros contracté auprès du Crédit Agricole en 2011, SIPH s'est engagé à maintenir un rapport entre l'endettement net consolidé sur EBITDA inférieur à 4 au 31 décembre 2015 (*mais inférieur à 1 pour les exercices suivants*), et un rapport entre endettement net consolidé sur les fonds propres consolidés inférieur ou égal à 0,7.
- Pour l'emprunt de 7,5 Millions d'euros contracté par GREL auprès de la Société Générale Ghana en 2014, sur une durée de 10 ans, une lettre de confort a été donnée par la SIPH. GREL devra domicilier une partie des encaissements sur ses ventes à l'export y compris mais non limité aux opérations réalisées avec les sociétés du groupe SIPH, à hauteur de la quote-part de la SG Ghana, dans le financement total de GREL. En 2015, une hypothèque avait été donnée à la SG sur des terrains et bâtiments présents sur la concession pour une valeur de 7,5 Millions d'euros. Les actifs biologiques de GREL, en outre, avaient été donnés conjointement à la SG Ghana et la Proparco en nantissement de dettes (dans la limite des encours de dettes à chaque clôture), soit 25 000 milliers d'euros au 30 juin 2016.
- Pour l'emprunt de 17,5 Millions d'euros contracté par GREL auprès de la PROPARCO en 2015 d'une durée de 10 ans, GREL s'est engagé à maintenir un rapport entre l'endettement net et les fonds propres inférieur à 1, un rapport entre la variation nette de trésorerie et le service de la dette supérieur ou égal à 1,2 et un rapport entre l'endettement net et l'EBIDTA inférieur ou égal à 3,5. Les ratios financiers seront calculés à chacun des arrêts annuels et semestriels en prenant en compte les douze derniers mois d'activité. Une hypothèque a été donnée à la PROPARCO sur des terrains et bâtiments présents sur la concession pour une valeur de 17,5 Millions d'euros.
- Engagement au profit de Theodoro GONZALES de payer tous les coûts et indemnités occasionnés par la perte de documents par DHL, qu'ils soient dus à DELMAS dans le cas où la garantie serait appelée. Cet engagement prend fin le 07/05/2018.

- Principaux engagements donnés dans l'accord de concession CRC :
  - CRC devra investir USD 78 000 000 se décomposant ainsi : USD 35 000 000 pendant la période de réhabilitation, et USD 43 000 000 sur 30 ans. Au 30 juin 2016 l'ensemble des investissements réalisés s'élèvent à environ USD 43 000 000.
  - CRC devra mettre en place un programme de plantation et/ou de replantation d'hévéas et de palmiers répondant aux obligations suivantes :
    - ✓ au moins 40 % de la concession devra être plantée ou replantée à la fin de la 10ème année
    - ✓ au moins 80 % à la fin de la 20ème année
    - ✓ 100 % à la fin de la 25ème année
  - CRC devra assurer des conditions sanitaires modernes, fournir de l'eau potable, des habitations, des écoles élémentaires, secondaires, des dispensaires...
  - Ratio d'endettement-covenant : CRC devra respecter le ratio d'endettement 3:1 (maximum dette/capitaux propres).
  
- Pour l'emprunt de 46 M€ contracté par SAPH auprès d'un consortium mené par Ecobank Côte d'Ivoire, en 2014, sur une durée de 7 ans, les engagements suivants ont été donnés :
  - Dès la signature de la Convention (Décembre 2014) :
    - ✓ Nantissement de 1er rang sur les créances à hauteurs de 5 milliards de FCFA
    - ✓ Nantissement de 1er rang du compte de domiciliation des recettes à hauteur de 2 milliards de FCFA
    - ✓ Nantissement de 1er rang du compte de règlement à hauteur de 2 milliards de FCFA
  - 12 mois après la signature (Décembre 2015), Gage de Matériel de 1er rang sur les actifs financés à hauteur de 19,4 milliards de FCFA.
  - A partir de la fin de la période de grâce, à partir des comptes annuels à fin 2016 :
    - ✓ Ratio « Dette Nette/EBE » inférieur ou égal à 4,0x
    - ✓ Ratio de Couverture du Service de la Dette (« RCSD »): « (EBE diminué si elle est positive et augmentée si elle est négative, (i) de la variation du BFR, (ii) du montant des investissements et, (iii) de l'impôt IS/service de la dette » supérieur ou égal à 1,25x
  - Compte de domiciliation alimenté par :
    - ✓ 20% des recettes pendant les 2 ans de période de grâce
    - ✓ puis 30 milliards CFA sur 12 mois la 3ème année,
    - ✓ et à partir de la 4ème année un montant annuel équivalent à l'encours de la facilité au 1er janvier de l'année en cours.
  
- Engagements donnés sur des contrats à terme de caoutchouc au 30 juin 2016
  - Contrats SWAP EUR portant sur 4 250 tonnes
  - Contrats SWAP USD ; pas d'engagements donnés au 30 juin 2016

## 27-2 ENGAGEMENTS REÇUS

- Garanties d'actifs et de passifs consenties à SIPH par la Compagnie Financière Michelin dans le cadre de l'opération d'apport des titres de la société REN à SIPH :
  - Garantie spécifique concernant les déficits fiscaux des filiales AREL, ORREL et WAREL imputables sur des résultats futurs; ces déficits ressortaient au 1er janvier 2006 à environ 1,6 millions d'euros. Cette garantie n'est soumise à aucune limitation de durée;
  - Garantie spécifique concernant certains risques fiscaux identifiés à hauteur d'un montant d'environ 2,8 millions d'euros. Cette garantie n'est soumise à aucune limitation de durée.
  - Ces garanties n'ont pas été mises en jeu au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016.

- Engagements reçus sur des contrats à terme de caoutchouc au 30 juin 2016
  - Contrats SWAP EUR portant sur 4 250 tonnes
  - Contrats SWAP USD ; pas d'engagements reçus au 30 juin 2016
  
- Couverture de taux d'intérêt (cap de taux) consenti par la Banque Palatine suite à la mise en place en 2011 d'un emprunt de 8 millions d'euros (taux variable). Le taux effectif de cet emprunt après couverture est de 3,20% maximum.
  
- Couverture de taux d'intérêt (swap de taux) consenti par le Crédit Agricole suite à la mise en place en 2011 d'un emprunt de 7,5 millions d'euros (taux variable). Le taux effectif de cet emprunt après couverture est de 3,99%.
  
- Au 30 juin 2016, le Groupe SIPH dispose de 104,5 millions d'euros de lignes de crédit confirmées (dont 8,4 millions d'euros non tirées) et détaillées comme suit :

Organismes (En milliers d'euros)	Facilités de trésorerie			
	Confirmées	Tirées	Non tirées	Échéance
<b>Long terme</b>				
<u>GREL</u>				
<i>SG Ghana</i>	7 500	7 500	-	mai 2024
<i>Proparco</i>	17 500	17 500	-	décembre 2024
<u>RENL</u>				
<i>Zenith Bank</i>	2 790	2 790	-	août 2018
<u>SAPH</u>				
<i>ECOBANK</i>	45 735	45 735	-	octobre 2021
<b>Sous-total - Long terme</b>	<b>73 525</b>	<b>73 525</b>	-	
<b>Court terme</b>				
<u>SAPH</u>				
<i>SIB</i>	3 049	3 049	-	juillet 2016
<i>BICICI</i>	4 573	2 287	2 287	juillet 2016
<i>NSIA - BIAO</i>	6 098	6 098	-	août 2016
<i>BOA</i>	4 573	4 573	-	octobre 2016
<i>SGBCI</i>	6 098	6 098	-	novembre 2016
<i>Ecobank</i>	3 049	-	3 049	mai 2017
<i>BNI</i>	3 049	-	3 049	juin 2017
<u>RENL</u>				
<i>Zenith Bank</i>	444	444	-	septembre 2018
<b>Sous-total - Court terme</b>	<b>30 933</b>	<b>22 549</b>	<b>8 385</b>	
<b>Total - Facilités de trésorerie</b>	<b>104 458</b>	<b>96 074</b>	<b>8 385</b>	

## **NOTE 28 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néant.

### 3. Déclaration du responsable du rapport financier semestriel



SIPH

Société Internationale de Plantations d'Hévéas

#### Attestation du Responsable du rapport financier semestriel

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes condensés pour le semestre écoulé, figurant au chapitre 2 du présent rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe SIPH et que le rapport semestriel d'activité figurant au chapitre 1 du présent rapport financier semestriel présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Courbevoie, le 28 octobre 2016

  
SIPH  
S.A au Capital de 11 568 965 94 €  
53 rue du Capitaine Guynemer  
92400 COURBEVOIE - FRANCE  
RCS NANTERRE B 312 367 730

**Bertrand VIGNES**  
Directeur Général



## 4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Mazars  
61, rue Henri Regnault  
92075 Paris la Défense Cedex

Deloitte & Associés  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

### **SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (S.I.P.H.)**

Société Anonyme  
53, rue du Capitaine Guynemer  
92400 Courbevoie

---

#### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016

---

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (S.I.P.H.), relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **I. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la première application des normes IAS 16 et IAS 41 révisées et le changement de méthode comptable qui en résulte en matière de valorisation des actifs biologiques producteurs, exposés dans les notes 2, 3 et 8 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés.

## **II. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 28 octobre 2016

Les Commissaires aux Comptes

Mazars



Lionel GOTLIB

Deloitte & Associés



Thierry BILLAC